

CONSEIL ACADEMIQUE

Dossier de séance

28 mars 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Rapprochement Université d'Angers et Le Mans Université
3. Procès-verbal du 20 septembre 2017 - vote
4. Création d'une équipe émergente - vote pour avis
5. Election des Membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :
 - 6 usagers titulaires, 6 usagers suppléants
 - 1 professeur des universités



Conseil académique

Mercredi 28 mars 2018

1. Informations

2. Rapprochement Université d'Angers / Le Mans Université

3. Procès-verbal des CAc

3.1 PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 20 SEPTEMBRE 2017- VOTE

2. Procès-verbal des CAc

3.1. PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 20 SEPTEMBRE 2017

Il est demandé aux membres du conseil académique d'approuver le procès-verbal du 20 septembre 2017.

POUR VOTE

Procès-verbal

Conseil académique

du 20 septembre 2017

Soumis au vote
du prochain conseil académique

Procès-verbal du conseil académique du 20 septembre 2017

Le conseil académique de l'Université a été réuni en séance plénière le 20 septembre 2017 à 9h30 à la salle du conseil, Présidence de l'université, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Absent
ANGOT Christophe	Absent
ARAB Chadia	Présente
AUGEREAU Laëtitia	Présente
BALLUS Kenny Suppléante : GABILLARD Nina	Absent
BARBE Valérie	Présente
BENETEAU Eric	Excusé, procuration à CHUREAU Véronique
BENOIT Jean-Pierre	Excusé, procuration à GIMEL Jean-Christophe
BERAUD Etienne Suppléant : FDILI Otman	Absent
BERNIER Monique	Présente
BOUCHERON Sonia	Présente
BURON-MOUSSEAU Sophie	Absente
CAILLEAU Thierry	Présent
CALENDA Alphonse	Absent
CAMUS Sandra	Absent
CANEVET David	Excusé, procuration à HELESBEUX Jean-Jacques
CHAMPIN Tristan Suppléante : CRESPIAN Lucille	Présent
CHAPPEY Alexandre Suppléante : ROBERT Cynthia	Absent
CHUREAU Véronique	Présente
COTTIER Claire Suppléant : GARNIER Arnaud	Absente
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Clarisse	Absente
DENECHERE Yves	Excusé, procuration à MATHIEU Elisabeth
DESMEDT Marianne	Présent
DUBOSQ Nicolas Suppléant : BOURGEOLAIS Théophile	Absent
DUTHOIT Paul-Louis Suppléante : PAIRIGOUAS Océane	Absent
EMOND Hervé	Excusé, procuration à INGREMEAU Françoise
FLEURANT Cyril	Présent
FORTIER Jonathan Suppléante : MAUGER Claire	Présent
FOUCHER Fabrice	Excusé, procuration à SIMONEAU Philippe
FOUCHET Florian	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GERAULT Laurent Suppléant : BRANCOUR Roch	Absent
GIMEL Jean-Christophe	Présent
GUERINEAU Emma Suppléante : TOFFALETTI Marie-Charlotte	Absente
GUILMEAU Alexandre Suppléante : CHENIER Aline	Absent
HARDY Zoé Suppléant : METTENDORF Loïc	Absent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGREMEAU Françoise	Présente

JUSSIEN Christelle	Excusé, procuration à SIMONEAU Philippe
KEMPF Marie	Absente
KIKER Safia Suppléante : TARDIF Constance	Absente
LACROIX Florence Suppléante : CHAUVIGNE Céline	Excusée, procuration à BARBE Valérie
LAHEURTE Cyrille	Absente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Présente
LEMAIRE Félicien	Excusé, procuration à DANIEL Christophe
LEMENAND Thierry	Excusé, procuration à ARAB Chadia
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Excusé, procuration à ALLAIN Philippe
LIBOUBAN Hélène	Présente
MALLET Sabine	Présente
MARTIN Kevin Suppléante : LE MOIGNE Marie-Anne	Absent
MATHIEU Elisabeth	Présente
MERCIER Thibault Suppléante : LECLERCQ Marine	Présent
MOISY Laurence	Excusée, procuration à VIOLIER Philippe
NEAU Alice Suppléant : BIRIERE Olivier	Absente
PARIS Anaïs Suppléante : CALLET Estelle	Absente
PELOILLE Manuelle	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Absente
PIERRE Eric	Présent
PROCACCIO Vincent	Absent
QUITTE Bérange Suppléant : HUMEAU Lucas	Absente
REEVES Joseph Suppléant : MOUATE Olivier	Absent
RICHOMME Pascal	Excusé, procuration à SALLE Marc
ROUSSEAU Audrey	Absente
RULENCE David	Excusé, procuration à MALLET Sabine
SACHOT Adrien Suppléant : DESTERMES Théodore	Absent
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Excusé, procuration à LERICHE Philippe
SIMONEAU Philippe	Présent
SEJOURNE Bruno	Présent
STEVENS Charles Suppléante : PIRAUX Louise	Absent
TAIBI Aude Nuscia	Présente
TRAVERS Muriel	Absente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Excusée, procuration à LEDUC-LEBRETON Nathalie
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent
VOSTRIKOVA-JACOB Liudmila	Présente
YVARD Jean-Michel	Présent

A l'ouverture de la séance du 20 septembre 2017, 50 membres sont présents ou représentés (81 membres en exercice, 34 membres présents, 16 procurations).

◆ **Membres statutaires à titre consultatif**

Olivier HUISMAN - Directeur général des services

◆ **Membres présents invités par le Président**

--	--

◆ **Secrétariat de séance**

Cellule Institutionnelle

◆ **Ordre du jour**

1. Informations	4
2. Campagne d'emploi des enseignants.es et enseignants.es-chercheurs.es 2018	6
3. Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2018	8

◆ **Annexes : dossiers de séance**

Diaporama

M. ROBLÉDO ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 9H30.

Avant d'aborder les informations générales et les points à l'ordre du jour du Conseil académique, M. ROBLÉDO souhaite s'arrêter un instant sur des mauvaises nouvelles qui lui sont parvenues au cours du week-end : la disparition de deux anciens collègues, Monsieur Jean-Baptiste HUMEAU et Madame Samira BOULOUAN.

Jean-Baptiste HUMEAU a été très investi dans l'université et dans ses instances. Professeur de géographie, il a été directeur de l'école doctorale d'Angers. Il a également été très impliqué dans la vie économique du territoire. Samira BOULOUAN, quant à elle, faisait partie de la Direction des Relations Internationales. Avant de partir à Nantes, elle s'est notamment occupée du Bureau d'Accueil des Chercheurs Etrangers (BACE). Considérant qu'il n'y a pas de hiérarchie dans la tristesse, aussi, pour ces deux personnes, M. ROBLÉDO a invité les membres présents à se lever et à observer une minute de silence.

Informations

L'Université Bretagne Loire (UBL)

M. ROBLÉDO explique que le lundi 18 septembre s'est tenu le conseil des membres de l'UBL, au cours duquel le conseil devait se positionner sur le contrat de site proposé par la COMUE. Pour qu'il soit examiné dans les instances de l'UBL (Comité Technique, Conseil académique et Conseil d'Administration), il devait être approuvé à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés à ce conseil des membres. Il y avait 24 membres présents ou représentés, la majorité des deux tiers était à 16 et le projet a recueilli 15 votes pour. Le contrat de site n'a pas été approuvé et ne pourra donc pas être présenté dans les différentes instances tel que cela été prévu, notamment au Conseil d'Administration de l'UBL programmé le 03 octobre 2017.

M. ROBLÉDO rappelle le contexte ayant conduit à ce vote : la volonté des six établissements Rennais de constituer un regroupement sur la plaque Rennaise (Université Rennes 1, Université Rennes 2, Institut National des Sciences Appliquées, Institut d'Etudes Politiques, Ecole supérieure de Chimie et Ecole Normale Supérieure). Ces établissements estiment que le regroupement qu'ils vont mettre en place est incompatible avec l'UBL, quelles que soient les évolutions de la loi sur le regroupement d'établissements. En d'autres termes, ces établissements ne souhaitent pas avoir une instance de coordination pour leur politique académique et scientifique qui soit au-dessus de la coordination qu'ils veulent mettre en place.

M. ROBLÉDO insiste sur le fait que ce n'est pas un signal enthousiasmant puisque cela bloque le déploiement de l'UBL, avec un certain nombre d'inconnues. S'il n'y a pas de contrat de site de la COMUE, nous ne savons pas, par exemple, quel sort sera réservé aux volets spécifiques de tous les établissements qui en font partie, puisque ceux-ci devaient s'intégrer dans le contrat de site.

M. ROBLÉDO constate que la dynamique de la COMUE est aujourd'hui fortement compromise. Si l'UBL devait s'arrêter –il n'y a rien d'acté –, la date butoir serait probablement début voire courant 2019. Aujourd'hui il n'y a pas de projet alternatif, c'est-à-dire une configuration hors les six établissements rennais.

M. ROBLÉDO rappelle que, même si la loi de 2013 évolue, il faudra que les établissements dépendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) fassent partie d'un espace de coordination sur un site, académique ou inter académique. Par conséquent, il faut réfléchir à un espace de coordination dans lequel l'Université d'Angers pourrait se positionner. Depuis plus d'un an, un travail sur un rapprochement est en cours avec l'Université du Mans. La forme n'est pas encore définie mais l'esprit repose sur un espace de coordination pour un certain nombre de sujets.

M. ROBLÉDO explique que ce travail se poursuit, s'accélère même, puisque la mise en place du projet de rapprochement devra sans doute se faire plus rapidement que prévu, compte tenu de ce qui se passe au sein de l'UBL. Il faudra, dans tous les cas, être en mesure de présenter un projet avant la rédaction du prochain contrat quinquennal.

Il informe que le Président de l'Université de Brest, le Président de l'Université du Mans et lui-même, Président de l'Université d'Angers, ont été reçus par M. Philippe BAPTISTE, Directeur de cabinet de la Ministre, pour lui faire part de leur inquiétude sur l'évolution de l'UBL. L'analyse faite par le Ministère, sur la volonté d'un rapprochement et d'une coordination sur la plaque Rennaise, est que ce projet est

pertinent. Le ministère est conscient que cela peut être orthogonal au développement de l'UBL. Il souhaite que les établissements (hors plaque Rennaise) formulent des propositions.

Dans ce sens, un nouveau rendez-vous est programmé le 11 octobre 2017 entre Le Mans Université, l'Université d'Angers et Philippe BAPTISTE, pour présenter le projet de rapprochement existant entre les deux établissements. L'objectif est de pouvoir discuter avec le Ministère sur la suite qu'il souhaite donner à l'UBL mais également sur sa perception du projet de rapprochement de ces deux universités.

M. ROBLÉDO rappelle que le Ministère a été interrogé sur la formation doctorale et les écoles doctorales, mises en place à partir de septembre. Selon le Ministère, il n'y a pas de problème puisque les écoles doctorales sont co-accréditées entre les établissements pour la durée du contrat. L'inquiétude réside dans le fait que l'Ecole des Docteurs est un projet porté uniquement par l'UBL, qui ne pourra persister que si l'UBL fonctionne. Aujourd'hui, les retours, faits par le directeur de l'école doctorale STT, font état d'un certain manque de « motivation » de la part des collègues des autres sites, pour réfléchir aux formations proposées et aux modalités de la mutualisation au sein de l'Ecole Doctorale tel que cela était envisagé. Une interrogation sur le devenir de l'UBL, à long terme, persiste. De fait, à l'horizon 2019, l'UBL telle que nous la connaissons sera revue, notamment avec la sortie des établissements rennais de la COMUE.

M. ROBLÉDO précise qu'une sortie d'un ou de plusieurs membres n'entraîne pas la dissolution de la COMUE, puisqu'il n'y a pas de taille minimale requise. Cependant, cela réinterroge le projet initial puisque les universités de Rennes sont des membres fondateurs de poids de cette COMUE. Dans ce sens, le projet et les ambitions doivent être revus.

M. ROBLÉDO poursuit en rappelant que l'Université d'Angers reste concentrée sur le projet de regroupement avec Le Mans Université qui, de fait, s'organise sur un territoire donné. La porte n'est pas fermée à d'autres types de collaborations. Il ne s'agit pas d'un repli sur soi. Des discussions ont eu lieu avec le Président de l'Université de Nantes pour connaître sa réaction, compte tenu de la probabilité de l'arrêt de l'UBL. Il en ressort que l'Université de Nantes se trouve, elle aussi, dans une situation politique et stratégique compliquée. L'école centrale de Nantes, en juillet, a refusé de signer la convention qui lui aurait permis d'être intégrée dans le projet de future université nantaise. Actuellement, cela bloque le processus. Les orientations stratégiques de la Nouvelle Université à Nantes n'incluaient pas l'Université d'Angers ni Le Mans Université. Si l'UBL disparaît la question du positionnement de l'Université de Nantes ou de la Nouvelle Université à Nantes se posera.

Soutien du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

M. ROBLÉDO explique que le CERHIO a été reconfiguré en FRE de fermeture. Le CNRS soutient maintenant le nouveau laboratoire TEMOS en FRE d'ouverture. Il s'agit d'un signal positif. Un autre signal positif du CNRS concerne les projets de l'Université d'Angers : Trois projets d'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ont été déposés, pour lesquels l'Université d'Angers avait sollicité le soutien du CNRS. Le projet en lien avec le tourisme va finalement être soutenu par le CNRS, avec un engagement financier modéré (deux personnels travaillant à l'ESO peuvent être rattachés au projet sur le tourisme). Le fait que le CNRS apporte son soutien permettra au CGI d'examiner le dossier.

M. ROBLÉDO félicite l'ensemble des personnes ayant agi sur ces dossiers, le travail de constitution et de structuration ayant été assez lourd.

Autres informations

M. ROBLÉDO a nommé Daniel SCHAUB « référent intégrité scientifique ».

M. ROBLÉDO a nommé Samuel DELEPINE comme « chargé de missions contre le racisme et l'antisémitisme ».

M. ROBLÉDO annonce que Dominique CHABASSE est le prochain directeur du SUMPSS en remplacement de Jean-Bernard GARRE.

M. ROBLÉDO indique que depuis le 1^{er} septembre 2017, l'Université d'Angers accueille un nouvel agent comptable en la personne d'Olivier AGNELY, qui était auparavant agent comptable de l'université de La Rochelle.

M. ROBLÉDO informe également les usagers que des élections pour renouveler leurs sièges aux conseils

centraux seront organisées le 30 janvier 2018. L'arrêté d'organisation est en cours de signature. Il précisera toutes les modalités à respecter.

Philippe ALLAIN demande des indications sur les positions et implications à avoir au sein des départements de recherche UBL.

M. ROBLÉDO répond qu'il faut faire tourner les structures existantes aujourd'hui, en tout cas pour les écoles doctorales. Mais s'il n'y a pas d'implication des autres collègues, l'Université d'Angers agira par mimétisme. Il rappelle que pour les écoles doctorales accréditées, il est nécessaire d'avancer.

Pour les départements, la volonté d'une dynamique de recherche existe mais s'il n'y a personne autour de la table, cela s'avère compliqué à mettre en œuvre.

Lioudmila VOSTRIKOVA-JACOB demande s'il est possible de regrouper sur un même site académique l'université et l'école doctorale.

M. ROBLÉDO répond que selon le message de la Ministre, tout est possible mais tout ne sera pas autorisé. Au sens de la Loi, il n'est pas possible d'avoir un espace de coordination uniquement sur Angers.

Jean-Christophe GIMEL demande si le montant de la cotisation UBL restera le même s'il n'y a plus de service derrière celle-ci.

M. ROBLÉDO répond que s'il n'y a pas de service rendu, le niveau de la cotisation sera interrogé. Un bilan a été fait par l'Université d'Angers sur le montant de la cotisation par rapport au rendu de l'UBL. Aujourd'hui, la cotisation est de 116 000 euros ; 168 000 euros ont été « récupérés » dans le cadre des financements post-docs. Au-delà de la cotisation, il y a donc des appels à projets qui nous permettent de bénéficier du soutien de l'UBL.

1. Campagne d'emplois des enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s 2018

M. ROBLÉDO présente les principes généraux ayant conduit cette campagne d'emplois :

- Pour les enseignants et enseignants chercheurs, il ne devait pas y avoir de perte de potentiel par rapport à ce que nous avons aujourd'hui.
- Il n'y a pas de gel de postes dans cette campagne d'emplois.
- Il n'y a pas de création d'emploi, puisque pour l'instant nous ne connaissons pas le montant de la dotation pour charge de service public allouée par le Ministère. Néanmoins, nous savons qu'elle va augmenter mais nous sommes dans l'inconnu concernant le montant de la répartition de cette augmentation. De fait, nous ne savons pas comment l'enveloppe de 700 millions d'euros supplémentaires évoqués par la Ministre va être répartie entre les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur. Dans cette enveloppe, il y a déjà 20 millions d'euros de soutien aux laboratoires et une augmentation de 5% des crédits pour l'ANR.

Cette campagne d'emplois s'inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui sera signé avec les composantes et services en début d'année prochaine, dans lequel des repyramidages, des réaffectations ou des créations de postes pourront être discutés.

M. ROBLÉDO précise que 77 postes vont être ouverts au concours de la campagne 2018, répartis de la manière suivante :

- 45 postes de Professeurs (PR) ou de Maitres de Conférences (MCF) ;
- 19 postes d'Attachés Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) ;
- 13 postes de Professeurs associés à temps partiel (PAST).

Cf. Listes en annexes.

M. ROBLÉDO ajoute que sur les postes de PR, 6 seront publiés au même niveau, 7 le seront en ATER.

Il rappelle que tout poste qui se libère au cours de l'année pour départ à la retraite est mis automatiquement en ATER pour un an. Dans les autres cas, la décision de mettre un poste en ATER est prise en concertation avec les composantes. Il peut également être prévu que le poste soit proposé pour

une promotion interne. Dans l'attente du concours, le poste est « réservé » en ATER. 9 postes sont sur la même section CNU et 4 sont sur un redéploiement dans la même composante.

M. ROBLÉDO explique que pour les postes de MCF, il y a 14 postes au même niveau, 16 postes en ATER et là aussi des situations contrastées. Par exemple, dans le cadre de l'expérimentation PluriPass, 8 postes avaient été créés en ATER. Ces postes restent en ATER au cours de l'expérimentation. Dans un an, à la fin de l'expérimentation, l'université verra si ces postes sont conservés en ATER ou revus en MCF voire peut-être en PR.

M. ROBLÉDO poursuit en précisant que le poste de MCF en Contrat à Durée Déterminée (CDD) est également un poste PluriPass sur lequel avait été recruté, il y a deux ans, un ATER. Aujourd'hui cette personne ne peut plus être recrutée comme ATER mais la composante souhaite garder ce candidat. Cette personne désire rester et la seule façon de la conserver sur son affectation est de la recruter en CDD.

M. ROBLÉDO explique qu'un poste de MCF est à nouveau demandé en PAST temps plein.

Ensuite, il précise qu'il y a 19 postes d'ATER – contre 23 l'an passé -, et 13 postes de PAST.

Globalement, pour les enseignants chercheurs, cela fait 3 réfrigérations (nouvelles), 19 maintiens de réfrigération (postes de titulaires qui restent occupés par des ATER).

M. ROBLÉDO explique que pour les personnels du second degré, il n'existe pas de règle quant à la mise en ATER lorsqu'un poste se libère pour un départ à la retraite. Dans la campagne d'emplois, il y a 6 postes de second degré (pour les profils, se référer aux annexes).

Il signale un changement de profil pour un poste à l'IUT et un poste de professeur agrégé (PRAG) conservé en CDD, là aussi pour garder la personne qui est actuellement en poste et qui n'a pas encore passé l'agrégation ou le CAPES. Ensuite il y a trois vrais repyramidages de MCF en PR et un « échange de poste » entre l'IUT et la faculté des sciences : un poste de MCF libéré à l'IUT par un collègue rejoignant la faculté des sciences a été transformé en un poste de PRAG.

M. ROBLÉDO informe des résultats du vote de cette campagne d'emplois au Comité Technique (CT). Elle a été adoptée avec 10 voix pour sur 10 votants.

Jean-Christophe GIMEL s'interroge sur le mail envoyé par Alphonse CALENDIA à tous les membres. Il s'agit d'une alerte sur le poste 1253 et sur son profil recherche jugé orthogonal au projet d'enseignement (initialement la microbiologie). Le projet de recherche, quant à lui, porte sur la bio-informatique. La personne recrutée en ATER a un profil axé sur la microbiologie et non sur la bio-informatique. L'interrogation porte sur le recrutement : après un an d'ATER la personne recrutée ne pourra probablement pas postuler sur le profil de recherche du poste. Monsieur GIMEL souhaite avoir des explications sur cette divergence.

Philippe SIMONEAU répond qu'il n'est pas obligatoire que l'ATER soit recruté sur un profil qui le prépare au poste qui sera ouvert l'année suivante. Il y a plusieurs cas de figure où les ATER, notamment ministériels, sont positionnés sur un profil de poste avec une thématique recherche cohérente. Ils ne sont pas nécessairement liés à une ouverture de poste de MCF par la suite. Le poste cité a été libéré par un collègue du GEIHP suite à une promotion sur un emploi de professeur. Dans ce cas de figure, le poste libéré ne revient pas systématiquement au laboratoire ni à l'insertion pédagogique au sein desquels se trouvait la personne promue. Sur ce poste de MCF il y a donc une liberté en termes d'insertion pédagogique et d'insertion recherche.

Le Vice-Président Recherche explique qu'il y a un besoin pédagogique en microbiologie à l'ISTIA, lié au départ à la retraite d'un professeur qui enseignait la microbiologie. L'insertion recherche devait être discutée puisqu'il y avait trois unités de recherche sur Angers en capacité d'accueillir un microbiologiste : IRHS, GEIHP, CRCINA (équipe 7 ATOMYCA). L'IRHS n'a pas été envisagé puisqu'il s'agit d'un profil de microbiologie santé et non végétale. Le profil d'enseignement est axé en bactériologie. C'était donc plus logique de l'inclure au CRCINA, qui a une équipe de bactériologistes.

Cyril FLEURANT demande s'il est encore temps de rediscuter certains points du CPOM, notamment concernant l'équipe du CIRPaLL et le fléchage de la valence recherche des postes, d'ici le Conseil d'Administration de fin septembre.

M. ROBLÉDO répond qu'en termes de calendrier, le profilage des postes est fait au mois de janvier. Il précise le processus mis en place. Les propositions remontent des composantes et des unités de recherche. Il y a eu des discussions en juillet et fin août / début septembre. Ces propositions sont ensuite confrontées à une grille d'analyse. M. ROBLÉDO rappelle qu'il y a toujours une discussion

possible sur le profilage.

M. SIMONEAU explique que dans l'échéancier de cette année, le recrutement d'un PR et deux MCF est prévu et n'est pas remis en question. Il y a juste une discussion scientifique et technique à avoir sur le calendrier et la façon de raisonner à propos de ces postes dans les deux à trois ans à venir, pour être le plus pertinent possible.

Mme MATHIEU souhaite vivement cette discussion. Les départs à la retraite ont été anticipés il y a longtemps et doivent être réévalués à mi-parcours. Ce qui est proposé là, rend vulnérable la stratégie à mi-parcours si les postes « pilotes de projet » sont remis en question.

Monsieur SIMONEAU répond qu'il y aura discussion.

M. SALLÉ intervient sur le repyramidage du poste MCF en PR chez MOLTECH Anjou. Il demande, en cas de promotion d'un professeur, de ne pas attendre deux ans avant l'ouverture d'un poste MCF. Il souhaite que cela ait lieu dès l'année suivante.

M. ROBLÉDO répond que sur la construction rien n'a été imposé. La proposition faite s'inscrit dans la perspective d'une promotion possible. Si la stratégie fonctionne, un poste de MCF se libère. Il n'y a pas d'injonction budgétaire à le laisser en ATER un ou deux ans. Si tout est prêt chez MOLTECH Anjou aujourd'hui, il n'y a pas de soucis à avoir un poste de MCF dès l'année suivante. Ce sera revu dans la partie pluriannuelle qui fera suite à cette campagne d'emplois.

M. LE GALL explique qu'auprès de chaque composante le message de promotion a été porté. Le fait que le taux de recrutement de PR sera plus élevé que celui de MCF est assumé. Une attention particulière est portée sur la possibilité donnée aux femmes de bénéficier de promotions professionnelles.

M. VIOLIER rappelle que l'université s'était engagée, lors de la création du RFI Tourisme en 2015, à la création de 6 emplois sur la période du RFI, ce qui fait au moins un emploi par an. Il n'y a pas eu de création de poste cette année. Il en comprend les raisons mais tient à rappeler que le soutien du CNRS sur la thématique Tourisme et la création du RFI démontrent que l'activité de recherche à l'ESTHUA est bien réelle.

La campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs pour l'année 2018 est soumise au vote. Elle est adoptée avec 41 voix pour et 8 absentions.

2. Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2018

M. ROBLÉDO explique que pour le personnel BIATSS titulaire, le CT s'est prononcé de la manière suivante : 5 pour et 5 absentions. Pour expliquer les abstentions, il faut savoir qu'il y a une organisation syndicale qui regrettait qu'il n'y ait pas de transformation de support du corps des attachés vers le corps des ITRF. Une autre organisation syndicale faisait le reproche inverse selon lequel il y avait un support du corps des ADJAENES qui passait vers les ITRF.

Au même niveau, il y a 9 postes (Cf. Annexes pour en voir les profils). A noter, quelques changements de BAP, ce qui justifie parfois le changement de filière.

Ensuite, M. ROBLÉDO signale un certain nombre de repyramidage de postes de personnel titulaire ITRF. Lorsqu'il s'agit d'adapter la technicité aux profils de postes et que le poste vacant est de la filière administrative (profil très large), il est difficile de positionner ces emplois dans la filière AENES. Il est donc nécessaire de procéder à des changements de filières.

M. ROBLÉDO explique que le nombre de postes BIATSS en catégorie C diminue au profit des catégories B et A. Dans le même temps, il y a quatre transformations de postes (support contractuel) en postes de titulaires, hors campagne Sauvadet. L'objectif est de donner à certains services un peu plus de stabilité.

M. ROBLÉDO indique que la campagne de recrutements porte sur 22 supports.

M. ROBLÉDO informe les membres que pour le personnel contractuel, 24 postes sont proposés. Certains vont peut-être encore un peu évoluer, sur les quotités notamment. A titre d'exemple, des postes à 50% pourraient voir leur quotité augmenter.

M. ROBLÉDO explique qu'il y a quelques créations qui se font en anticipation du recrutement de titulaires pour faire un « tuilage » entre le moment où le poste est vacant et celui où il est repris par un titulaire recruté. De plus, il y a quelques postes sur des appels à projets. Des postes sont négociés avec les composantes, sur lesquels des missions importantes doivent être occupées par du personnel et pour

lesquels l'autorisation d'effectuer un recrutement sur des ressources propres est donnée. Ce sont des missions à durée déterminée. Si la personne – en priorité de catégorie A – recrutée est en mesure de rester, une CDIisation pourrait, à terme, être proposée. Pour les catégories B et C ce n'est plus possible.

M. ROBLÉDO constate que l'apprentissage se développe à l'université avec l'accueil de plusieurs apprentis. Il y aura peut-être le recrutement d'un Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) si le dispositif est pérennisé et si la demande effectuée est retenue.

M. ROBLÉDO poursuit en expliquant qu'il y a, malgré tout, 24 possibilités supplémentaires qui viennent s'ajouter à des contrats prolongés ou à des postes en phase de CDIisation. Cela représente un volume de 58 postes au total. Il insiste sur le fait que même si ce nombre paraît important, il n'en reste pas moins nettement inférieur à celui des années précédentes. En deux ans, de nombreux personnels ont été titularisés via le dispositif Sauvadet et de nombreux postes sont passés en CDI.

M. ROBLÉDO revient sur la dimension pluriannuelle de la campagne d'emplois. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas regarder le coût de la campagne d'emplois sur une année mais bien l'inscrire dans une dimension pluriannuelle. Cela évite d'en avoir une vision tronquée. Aujourd'hui la noria a un impact plutôt négatif sur le coût de la campagne d'emplois 2018, puisque cela représente une baisse de 770 000 euros pour les enseignants chercheurs et de 116 000 euros pour le personnel titulaire BIATSS. Ce phénomène s'explique par le fait que généralement la personne qui part est remplacée par un agent dont le coût salarial est un peu plus faible. M. ROBLÉDO poursuit en expliquant qu'en 2019, l'impact ne sera pas identique, puisque celui-ci agira sur 12 mois (sur 4 mois en 2018). Il faut aussi intégrer le coût de la campagne d'emplois de 2017 qui avait initialement un impact négatif mais dont le poids financier sera beaucoup plus important sur l'année 2018. Il y a également un certain nombre de mesures prises en 2016 dont les effets se ressentent sur les années 2017, 2018 et 2019.

M. ROBLÉDO rappelle que lorsqu'il y a cumul de ces différents points, le gain potentiel que l'on peut faire sur la campagne 2018 est assez rapidement compensé par des mesures qui s'incrémentent d'année en année.

Par ailleurs, le président rappelle également qu'il y a une augmentation du coût de la masse salariale auquel doit faire face l'université tous les ans – variant entre 900 000 euros et 1 000 000 d'euros. Lorsque la visibilité sur les marges de manœuvre pour l'année suivante n'est pas très claire, il faut être prudent sur les décisions prises au temps T.

M. GIMEL demande si le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est inclus dans les projections.

M. ROBLÉDO répond qu'il parlait des mesures prises par l'université. Le GVT, quant à lui, est subi et il faut y faire face inexorablement.

M. GIMEL demande s'il est pris en charge en partie par l'Etat, rappelant qu'au passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE), il y avait eu un problème avec une absence totale de GVT dans les dotations aux établissements.

M. ROBLÉDO répond que lorsqu'il y a une création de postes, l'Etat apporte un soutien de 60 000 euros par an. Il rappelle que l'Etat s'était engagé à couvrir le GVT sur la masse salariale transférée au passage aux RCE. Actuellement, il n'y a aucune ligne budgétaire dans la notification pour couvrir le GVT.

M. ROBLÉDO explique que l'Etat a évalué un GVT solde pour chaque université. Il s'agit de calculer comment la masse salariale augmente et diminue avec les sorties. Pour l'Université d'Angers, en 2017, le GVT est de 600 000 euros. Ce montant pourrait être effectivement compensé par l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 11H et remercie les membres pour leur participation.

Le Président de l'Université d'Angers,
Christian ROBLEDO

Le Vice-président du Conseil d'administration,
Didier LE GALL

Le Vice-président de la recherche
Philippe SIMONEAU

**Le Vice-président de la formation et de la vie
universitaire,**
Sabine MALLET

**Le Directeur général des services
de l'université d'Angers**
Olivier HUISMAN

Conseil académique

Mercredi 28 mars 2018

4. Création d'une équipe émergente

4. Création d'une équipe émergente

4.1 CREATION D'UNE EQUIPE EMERGENTE – VOTE POUR AVIS

Il est demandé aux membres du conseil académique d'approuver la création d'une équipe émergente.

Présentation par Madame Aubeline VINAY

[POUR VOTE](#)

Projet Scientifique Equipe de Recherche en Emergence *BePsyLab* « Bien-être & Processus de subjectivation » 2018-2021

Les grandes lignes du contexte	2
Organigramme de l'équipe de recherche <i>BePsyLab</i>	3
Organisation	5
Objets d'étude	5
Méthodologie	7
Thématiques de recherche	8
Thématique 1 - Groupe et famille : clinique des liens et intersubjectivés	8
Exemples de recherches et projets de recherche en lien avec la thématique 1	9
Exemples de manifestations scientifiques en lien avec la thématique 1.....	9
Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs	9
Exemples de recherches et projets de recherche en lien avec la thématique 2.....	10
Exemples de manifestations scientifiques en lien avec la thématique 2.....	10
Thématique transversale - Traumatismes et contextes cliniques	10
Exemples de recherches et projets en lien avec la thématique transversale.....	11
Exemples de manifestations en lien avec la thématique transversale.....	11
Articulation entre les thématiques de recherche	12
Politique scientifique et perspectives	12
Annexe 1- Production scientifique	14
Annexe 2 - Encadrement doctoral	25
Annexe 3 - Recherches et projets de recherche en lien avec les thématiques de l'équipe <i>BePsyLab</i>	29
Annexe 4 - Principes de fonctionnement et organisation	32
Annexe 5 – Coordination Formation-recherche, adossement de la formation à la recherche ..	56

Les grandes lignes du contexte

Le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL) a été fondé en 2012. Il est le résultat de la fusion de deux laboratoires situés sur deux sites différents : le laboratoire EA 2646 « Processus de pensée et interventions » (PPI) de l'Université d'Angers et le Laboratoire EA 3259 « Laboratoire de psychologie : éducation, cognition, développement » (LabECD) de l'Université de Nantes. Le choix a été fait, en 2012, par la direction du LPPL et de ses membres de rassembler les enseignants-chercheurs de ces deux laboratoires qui avaient les compétences, les moyens et la volonté de développer des thématiques de recherches communes.

Au cours des années qui ont suivi cette fusion, il a été possible d'observer une évolution des références théoriques du LPPL accompagnée d'un resserrement disciplinaire et méthodologique de plus en plus strict écartant progressivement la psychologie du développement, la psychologie clinique et, plus généralement, l'ensemble des méthodes de recherche dites « qualitatives », avec par ailleurs une mise à l'écart stricte du référentiel psychanalytique (refus d'adosser les Masters sur la Mention « Psychopathologie clinique psychanalytique »). Ainsi, dans le tout dernier projet, modifié suite au passage des experts de l'HCERES, seule est faite la place à l'approche expérimentale en posant comme impératif les méthodologies quantitatives.

Ces choix ont mis en exergue la nécessité de revoir le fonctionnement du LPPL, en développant une nouvelle organisation sur un mode bi-équipes à compter de janvier 2017. Ceci permettant, comme préconisé par l'HCERES, de « *poursuivre l'engagement collaboratif notamment au travers d'une politique d'animation scientifique proactive et cherchant à mobiliser les anciens et les nouveaux enseignants-chercheurs des deux sites autour de nouveaux projets co-construits. Cette politique aurait l'avantage d'être fédérative sur le long terme et d'œuvrer pour construire un environnement de sociabilité scientifique pour les doctorants de l'unité* ». C'est une option qui tout en tenant compte des préconisations HCERES de « *poursuivre l'effort déjà entrepris de recentration des recherches afin de donner la priorité aux domaines dans lesquels les chercheurs ont déjà fait leurs preuves et à ceux considérés comme ayant un intérêt à être développés* » permet que les domaines relevant des compétences de tous les chercheurs puissent avoir une visibilité adéquate tant au plan national qu'international. L'objectif alors visé était dans un premier temps d'évoluer en tant qu'équipe autonome au sein du LPPL afin de pouvoir émerger en qualité d'Équipe d'Accueil bi-sites pour le prochain contrat quinquennal 2021-2025, dans le paysage de la COMUE Université Bretagne Loire créée depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'expérimentation en fonctionnement bi-équipes a connu un certain nombre de dysfonctionnements ne permettant et ne favorisant pas l'autonomisation de l'équipe *BePsyLab*. Le 23 janvier 2018, une réunion bilan d'un an de fonctionnement bi-équipes a été organisée par les instances des Universités de Nantes et d'Angers mettant en évidence les difficultés de travailler en deux équipes. Afin de trouver une solution satisfaisante pour tous, et contrairement aux politiques actuelles des universités, l'Université d'Angers a accepté de porter un projet d'équipe émergente de recherche pour les membres de l'équipe 2 *BePsyLab*.

Cette mesure dérogatoire permettra à l'équipe de recherche *BePsyLab* de poursuivre sa construction scientifique sur la base des observations des experts de l'HCERES qui ont mentionné le fait que « *certains travaux sont indéniablement porteurs d'applications pratiques et sont d'une grande utilité pour la communauté. Le LPPL a tissé de nombreuses relations avec des acteurs du monde socio-économique et avec les CHU de Nantes et d'Angers et des structures de soins ou médico-sociales des Pays de la Loire* », les thématiques ayant amené à des contrats (Programme Enjeux, Devhom, Gedi...) et des partenariats à portée pratique, nationale et internationale sont ainsi valorisés par cette équipe de recherche en émergence. Les efforts dans la synergie des projets et des axes sont poursuivis afin de garantir la participation à des projets de recherche nationaux et internationaux, tout en conservant une articulation locale et régionale avec les terrains participant du rayonnement de l'équipe *BePsyLab*.

Depuis 2014, les membres de l'Équipe *BePsyLab* ont développé des orientations de recherche, d'abord dans la sous-thématique du LPPL « Relations interpersonnelles et dysrégulations émotionnelles » en partenariat avec des membres du Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) concernant la qualité de vie, ou les enjeux du numérique avec le Laboratoire des Sciences du numérique de Nantes (LS2N), puis en élargissant les partenariats à un niveau national (Université Bourgogne-Franche Comté dans le projet PAJ ; Université de Poitiers dans le projet DEVHOM ; Université de Normandie-Rouen dans les projets doctoraux etc.) et à un niveau international (Université de Porto, Portugal dans le cadre du projet ITN-EnJeu[x] ; Université de Tunis, Tunisie dans le cadre de la co-diplômation Master ; Universités de Montréal, Québec, de Bruxelles, Belgique, de Lausanne, Suisse dans le cadre de l'internationalisation des recherches thématiques autour de la Famille etc.). L'objectif a donc été de faire se rencontrer et se développer, dans un cadre adapté, les forces vives dans le champ de la psychologie clinique et de la psychologie du développement. Ces premières collaborations sont venues confirmer la pertinence de ce projet et son originalité dans le paysage régional associant autant la psychologie clinique, la psychologie du développement, la psychologie de la santé, la psychopathologie, la psychologie clinique sociale, la psychologie cognitive et l'approche psychodynamique.

Organigramme de l'équipe de recherche *BePsyLab*

Membres titulaires :

Didier Acier, Professeur de Psychologie clinique et psychopathologie, Université de Nantes.

Alix Bernard, Maître de Conférences en Psychologie clinique sociale, HC, Université d'Angers.

Benoît Fromage, Professeur de Psychologie du développement, Université d'Angers.

Emmanuel Gratton, Maître de Conférences en Psychosociologie clinique, HC, Université d'Angers.

Jacques-Henri Guignard, Maître de Conférences en Psychologie du développement, Université de Nantes.

Cécile Kindelberger, Maître de Conférences en Psychologie du développement, Université de Nantes.

Franck Rexand Galais, Maître de Conférences en Psychologie clinique et psychopathologie, HC, Université d'Angers.

Claudine Veuillet-Combier, Maître de Conférences en Psychologie clinique et psychopathologie, HC, Université d'Angers.

Aubeline Vinay, Professeure de Psychologie clinique du lien social, Université d'Angers.

Personnel administratif « partagé » avec le LPPL :

Emilie Pouleau, Université d'Angers.

Doctorants de l'équipe :

Félix Kossi Baoutou (2017). Sous la direction du Pr Aubeline Vinay, Co-direction : Pr Benoît Fromage, Université d'Angers.

Khalil Ben Rejeb (2015). Sous la direction du Pr Aubeline Vinay, Co-direction : Pr Rym Rafrafi, Université d'Angers.

Mathilde Chagneau (2013). Sous la direction du Pr Benoît Fromage, Co-encadrement : Pr C. Ferrand, Université de Tours.

Sadil Chouikha (2016). Sous la direction du Pr Aubeline Vinay, Co-encadrement : Claudine Combier, Université d'Angers.

Emmanuelle Courtyllé (2014). Sous la direction du Pr Benoît Fromage, Co-encadrement : Pr Angélique Bonnaud, Université de Nantes.

Irida Dinushi (2015). Sous la direction du Pr Aubeline Vinay, Université d'Angers.

R. Gaboriau (2017). Sous la co-direction de Sophie Sakka et Pr Didier Acier, Université de Nantes.

Tiana N. Razaiarinoro (2017). Sous la direction du Pr Aubeline Vinay, Co-encadrement : Alix Bernard, Université d'Angers.

Bastien Vajou (2017). Sous la direction du Pr Benoît Fromage, Co-encadrement : Gilles Galopin (EC HDR), Agrocampus Ouest, Université d'Angers. (Thèse financée par une bourse Cifre).

Vincent Wagner (2014). Sous la direction du Pr Didier Acier, Université de Nantes.

Membres associés :

Jean Eric Dietlin, Médecin spécialiste en médecine générale Médecin addictologue en CSAPA Enseignant vacataire au département de médecine générale de la faculté de médecine de Nantes, Maître de Stage Universitaire, Nantes.

Davide Giannica, Psychologue clinicien, Doctorant en psychologie clinique (Paris 13), ATER en psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique (2016-2018), Université d'Angers.

Christian Heslon, Maître de Conférences, HDR, Université Catholique de l'Ouest, Angers.

Jean Luc Pilet, Psychologue addictologie, Chargé de cours Université de Nantes.

Thierry Rousseau, Orthophoniste libéral et hospitalier, Docteur en psychologie – HDR, Chargé d'enseignement en psychologie du développement et en orthophonie, Directeur de recherches LURCO ERU 17, *Laboratoire Unadréo de Recherche Clinique en Orthophonie. Equipe17 : « Alzheimer : évaluation, thérapie, formation ».*

Véronika Taly, Psychologue clinicienne, CHU Nantes (Pédopsychiatrie), Chargée d'enseignements vacataire (Université d'Angers, Université de Nantes, Paris Descartes, Paris Ouest, Paris 13), Docteur en Psychologie, Angers.

Organisation

Directrice de l'Unité *BePsyLab* : Professeure Aubeline Vinay, Université d'Angers.

Directeur-Adjoint : Professeur Didier Acier, Université de Nantes.

Objets d'étude

L'objet d'étude principal de l'Équipe « *Bien-être & Processus de subjectivation* » s'inscrit dans le champ du bien-être et s'intéresse au processus de subjectivation en contexte autant normal que pathologique. Il s'agit plus globalement d'étudier l'ensemble des enjeux psychologiques, soutenant ou entravant le devenir sujet au croisement de l'individuel et du groupal.

Le bien-être peut être vu comme la résultante psychologique d'un processus d'ajustement psychosocial entre la personne et son environnement. Il évolue et se transforme en fonction des contextes mais également des âges de la vie selon les enjeux auxquels est confrontée la personne. Son étude suppose une approche écologique, voire écosystémique, invitant à considérer à la fois la diversité et la complexité des environnements participant à la construction du sujet (notamment dans leurs dimensions socio-relationnelles), comme les différences individuelles avec leurs dimensions cognitives, conatives et affectives. Il s'agit de rendre compte de la place particulière de l'individu dans ces environnements, par les perceptions qu'il peut en avoir et les réinterprétations qu'il peut en faire (Bronfenbrenner, 1979 ; Zazzo, 1982). Le « bien-être » est un terme plus ouvert que la notion de santé, qui renvoie le plus souvent à la maladie et aux soins. L'OMS rappelle que la santé « est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Le bien-être peut être psychologique (estime de soi, intelligence émotionnelle, affects, créativité), physique (capacités fonctionnelles, santé, autonomie) et

social (attachement, soutien social, relations amicales et amoureuses). Il est aussi bien évalué auprès des individus tout-venants que de personnes présentant un fonctionnement atypique ou à besoins spécifiques, comme une situation de handicap physique ou social, ou atteints de maladies somatiques (maladie d'Alzheimer, cancer). Le bien-être en tant qu'objet d'étude se situe au croisement entre individu et environnement et nécessite une prise en compte objective et subjective du phénomène.

Au niveau international, de nombreux laboratoires de recherche en sciences humaines ont axé leurs travaux sur cette notion de bien-être (*Psychological well being research laboratory*, Mikolas Romeris University, Vilnius, Lithuania ; *Well Being Institut*, Department of psychology, University of Cambridge ; *The Health and Well-being Lab*, Bishop's University, Canada ; *Well-being Research Lab*, Brock University, Ontario, Canada ; *Diversity and Well-being Laboratory*, Department of Psychology, Chinese University of Hong Kong...). Dans la mesure où il s'agit d'une thématique centrale du développement psychique du sujet, le bien-être est aussi la condition pour affronter au mieux les différentes situations d'adversité tant aux plans social que personnel et amener le sujet sain ou vulnérable à retrouver une stabilité sécurisante.

Le processus de subjectivation renvoie quant à lui au travail psychique qui soutient la capacité du sujet à se représenter son expérience propre (Roussillon, 1999), dans un mouvement d'appropriation lui permettant de se reconnaître en tant que sujet singulier (Richard & Wainrib, 2006 ; Golse, 2006). Ce processus apparaît comme un mécanisme complexe et plurifactoriel, qui engage l'effort de symbolisation comme la capacité à se situer envers soi-même comme par rapport à autrui (Cahn, 2004). Les failles et les ratés de la subjectivation engagent les plans intrapsychiques et intersubjectifs, pour donner lieu à différentes formes d'expressions psychopathologiques (Carel, 2006 ; Kaës, 2015). Les recherches en ce domaine soulignent en particulier comment la réalité psychique se construit dans la rencontre avec l'objet, permettant ainsi l'émergence d'un sentiment continu de soi et une temporalité psychique spécifique à l'être humain. Cette rencontre se fait par ailleurs toujours au sein et par le biais du groupe, ce qui souligne la nécessité de comprendre le processus de subjectivation selon ses différents niveaux d'expression, qu'il s'agisse des expériences les plus archaïques et corporelles ou plus généralement des interactions groupales. Nos travaux de recherche viennent donc globalement interroger autant la place du corps que celle du groupe en lien avec le processus de subjectivation, car « c'est ainsi que nous venons au monde par le corps et par le groupe » (Kaës, 2013).

L'axe de la subjectivation est aujourd'hui un nouveau paradigme dont l'étude est centrale dans la recherche en psychologie tant au plan national qu'international (par exemple, LARPSYDIS, Laboratoire de recherche en psychologie dynamiques intra et inter-subjectives, Lausanne, Suisse). Il s'agit-là d'étudier une série de questionnements évoquant le devenir du sujet face aux contraintes et pressions sociales conjoncturelles, dans le jeu de l'articulation entre le « nous » et le « je ». De plus, cette thématique offre une forte perspective de partenariats interdisciplinaires. Nous pouvons citer par exemple un des trois axes de travail qui structure la politique scientifique de l'unité de recherche TEMOS – Temps, Mondes, Sociétés de l'Université d'Angers qui concerne l'Enfance, genre et traces de soi : individualités et subjectivités en mouvements. Un autre exemple est l'importance de la

perspective expérientielle en réalité virtuelle, c'est-à-dire la subjectivation de l'immersion numérique, qui est un des trois axes de recherche du projet Revistim-xX du Laboratoire des Sciences Informatiques de l'Université de Nantes. Les perspectives de croisements des connaissances scientifiques viennent asseoir l'intérêt de cet axe de recherche.

Ainsi, les travaux de recherche de *BePsyLab* se centrent sur l'étude des représentations intrapsychiques et intersubjectives, en prenant en compte pour une part les ressources psychologiques dont dispose le sujet pour réguler ces processus, et pour une autre part les systèmes de références conscients et inconscients de l'environnement familial, social et physique ; ils explorent l'entrée en lien du sujet dans ses différentes configurations ; ils étudient les processus relationnels impliqués dans le bien-être psychologique et leurs effets, notamment dans le champ de la psychologie positive, de la psychothérapie et de l'espace soignant.

Méthodologie

Ce projet d'équipe s'inscrit dans une perspective épistémologique plurielle, tant psychanalytique, cognitive, différentielle, phénoménologique, humaniste ou systémique, provenant de la diversité des référentiels des enseignants-chercheurs qui la composent. Il en découle plusieurs méthodologies, tant qualitatives que quantitatives (mesures physiologiques, entretiens, questionnaires, observations, tests d'efficacités...) dont l'assemblage s'organise dans la complémentarité. Cette approche croisée nous paraît nécessaire afin de pouvoir répondre à la complexité des défis scientifiques actuels qui nécessitent, de fait, des compétences dans des domaines variés de la psychologie.

Il peut s'agir du recueil et du traitement des expériences subjectives à l'aide de procédures centrées sur les processus narratifs (Fonagy *et al.*, 1991 ; Chahraoui & Vinay, 2014), d'échelles (*Echelle de Mesure de l'Estime de Soi pour Adolescents* ; Kindelberger & Picherit, 2016), de questionnaires (Mesure sur le bien-être (Coudronnière *et al.*, in press) ; *Épreuve des Trois Arbres* (Fromage, 2011, 2012)), de médiations telles que le photolangage (Veuillet-Combier, 2014, 2016), ou encore la libre réalisation de l'arbre généalogique (Veuillet-Combier, 2017). Dans le cadre d'une approche psycho-phénoménologique, le dispositif polyvalent « Epreuve des Trois Arbres » permet d'identifier selon la logique propre au sujet une problématique singulière (Fromage, 2011, 2012). L'accès sur un mode indirect à ces contenus l'amène à constituer une identité narrative analogique (Fromage, 2018) et à faire œuvre de résilience dans toutes sortes d'épisodes de sa vie (Fromage *et al.*, 2017 ; Fromage, 2015 ; Vinay, 2000, 2003, 2014). Il s'agit ainsi d'explorer de nouveaux modèles théoriques et cliniques, issus de la rencontre et de l'étude de populations aussi bien normales que pathologiques. Aussi, sur un plan transversal, l'Équipe poursuit son investigation dans les domaines de la prévention, de l'évaluation et de l'accompagnement psychologique et psychothérapique dans différents contextes. Ainsi l'étude des parcours de vie des sujets dans leurs constructions normales et pathologiques, comme les enjeux de leur inscription autant individuelle que groupale, *via* la filiation et l'affiliation font aussi l'objet de nos recherches.

Thématiques de recherche

Le développement des connaissances et des pratiques en psychologie tend de plus en plus à l'articulation de plusieurs épistémologies et dans une conjugaison des modèles théoriques et méthodologiques au service de la pertinence scientifique. Les travaux de l'Équipe « Bien-être et Processus de Subjectivation » se déclinent ainsi selon deux thématiques de recherche et une thématique transversale.


Thématique 1 - Groupe et famille : cliniques des liens et intersubjectivité




Les recherches mises en œuvre interrogent différents schémas interpersonnels dont les nouvelles configurations familiales et les relations affectives choisies et construites par le sujet, afin de mieux cerner son devenir et les enjeux de la subjectivation (Veuillet-Combiér & Gratton, 2017). L'accent est particulièrement mis sur les expériences affectives et sociales qui contribuent à la construction psychologique du sujet, aux différents âges de la vie, tout en accordant un rôle essentiel à la perception que les personnes ont de leurs relations avec leur environnement, afin de mieux comprendre quels sont les facteurs qui contribuent à leur bien-être et à leur qualité de vie (Vinay *et al.*, 2017).

La famille constitue généralement le premier groupe d'appartenance pour le sujet (Vinay & Zaouche Gaudron, 2017). Les processus de parentalité, de conjugalité et d'attachement (Bonnet *et al.*, 2016 ; Fromage, 2017 ; Raynault *et al.*, 2016 ; Vinay, 2011), les enjeux du lien généalogique et les processus de transmission psychique (Katz-Gilbert, Darwiche & Veuillet-Combiér, 2015), comme les mises en représentations familiales contemporaines sont étudiées dans leurs différentes configurations (adoption, homoparentalité, situations de violence familiale, annonce diagnostique, placement...) (Gratton, 2013) mettant ainsi en évidence leurs particularités psychologiques (enfants à haut potentiel, ...).



Plus largement, les groupes d'affiliation, affinitaires, identitaires, organisés, thérapeutiques ou éducatifs constituent un autre espace où les liens intersubjectifs se déploient et où des transitions subjectives s'opèrent et contribuent aux trajectoires de vie (Kindelberger & Tsao, 2014). Ils s'y jouent parfois des processus en rupture ou en écho avec les liens de filiation (Pichon-Rivière, Anzieu, Kaës).

Exemples de recherches et projets de recherche en lien avec la thématique 1

 **DEVHOM** – Développement et socialisation des enfants, fonctionnement des familles homoparentales (ANR 2014-2018). Porteur : Alain Ducouso-Lacaze (U. Poitiers). Responsables UA : Emmanuel Gratton, Claudine Veuillet-Combiér. Financement : 194 000 €

-  **ENJEU[X]** – Enfance et Jeunesse (AP Dynamique scientifique CR Pays de la Loire 2015-2019). Porteur : Yves Denéchère. Directrice adjointe et Responsable Axe 2 UA : Claudine Veuillet-Combiér. Membres *BePsyLab* axe 2 : Emmanuel Gratton, Aubeline Vinay.
-  **Espace de rencontre FFER** - Etude du devenir des liens chez les enfants devenus adultes, bénéficiaires du dispositif Espace de rencontre entre 2000 et 2012. Coordinateur du projet : Emmanuel Gratton. Membres *BePsyLab* : Claudine Veuillet-Combiér, Aubeline Vinay. Financement : 34 525 €.
-  **PEAD-JE** - Placement éducatif à domicile – Jeunes enfants (0-3 ans). Porteur du projet pour la Commission Recherche UA : Aubeline Vinay. Coordinatrice du projet pour l'ONEP : Claudine Veuillet-Combiér. Membres *BePsyLab* : Emmanuel Gratton. Financement : en attente.

Exemples de manifestations scientifiques en lien avec la thématique 1 :

-  Colloque « *Familles en images* », 11 et 12 janvier 2018, Université d'Angers. Organisateur : Claudine Veuillet-Combiér et Emmanuel Gratton. Partenariat EnJeu[x].
-  Colloque international « *FAMEVI – La famille aux différentes étapes de la vie* », 14 et 15 juin 2018, Université d'Angers. Organisatrice : Aubeline Vinay. Partenariat EnJeu[x].

Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs




Les différentes formes d'expressions psychopathologiques contemporaines sont ici étudiées selon une perspective étiologique et phénoménologique, dans le but de développer des dispositifs de prévention et de prise en charge innovants. Les travaux menés en lien avec les terrains permettront de mieux saisir les processus impliqués dans la genèse et l'expression des psychopathologies actuelles telles qu'elles émergent dans le champ social. Ces recherches visent également le développement et l'évaluation des dispositifs de prévention et de soins ainsi mis en place à partir d'une meilleure compréhension de la subjectivité et des conditions du bien-être.

Le processus de subjectivation est étudié en lien avec l'expérience du corps dans sa réalité biologique, socio-psychique et symbolique, le corps étant considéré comme un lieu d'expression des psychopathologies (Marzano, 2007 ; Vinay, 2010). Les enjeux du travail de subjectivation sont aussi appréhendés du côté de la clinique normale et pathologique à travers les situations de handicap (Bernard, 2016), dans l'analyse des maladies somatiques graves (particulièrement en ce qui concerne le cancer) ou de leurs répercussions par exemple dans le champ de la douleur (Rexand-Galais *et al.*, 2017) et intègrent une réflexion sur les enjeux thérapeutiques et la relation soignant-soigné.



Ainsi, les cliniques et les pratiques sont notamment questionnées du point de vue du positionnement de l'équipe soignante en considérant les modalités transférentielles et institutionnelles. Ainsi la thématique du soin palliatif (Fromage, 2012, 2013, 2018 ; Vinay, 2011), de la douleur (Fromage & Hatti, 2015), de l'enfant en situation d'impasse en milieu scolaire (Vigneron & Fromage, 2016) constituent autant de champs de réflexion où la souffrance psychique émerge à différents moments de la vie dans les contextes contemporains. A l'échelle d'un parcours de vie, cette souffrance peut être appréhendée dans une visée intégrative (Fromage *et al.*, 2017). Les dimensions de la corporéité et de ses effets sont également explorées chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et le sujet vieillissant (Fromage, 2013 ; Le Goff & Rexand-Galais, 2017).

Enfin, les nouvelles expressions psychopathologiques sont étudiées dans une perspective descriptive et explicative (cliniques contemporaines du grand âge, expériences anormales, nouvelles substances psychoactives, addiction au numérique...) visant à créer des outils spécifiques à l'évaluation (*craving*, inhibition, autodétermination, temporalité...) (Acier *et al.*, 2014) ou à l'intervention psychologique (compétences psychosociales, médiation thérapeutiques, nouvelles techniques psychothérapeutiques comme la réalité virtuelle). Les dispositifs de soins et les psychothérapies sont interrogés particulièrement concernant ceux qui s'inscrivent dans les humanités numériques (applications en santé mentale, médiation par les jeux vidéo, *serious game* et objets connectés...).

Exemples de recherches et projets de recherche en lien avec la thématique 2

-  **VIA, Enquête Cancéropôle** – Responsable UA : Franck Rexand Galais. Membre *BePsyLab*. Alix Bernard. Financement : 10 000 €.
-  **REVISITIM-xX** - Réalité virtuelle et stimulation cérébrale, une approche expérientielle. Porteur : Y. Prié (LINA). Membre *BePsyLab* : Didier Acier. Financement : 100 000 €
-  **ETA** - Formation-Recherche Epreuve des Trois Arbres. Conseil départemental de Vendée. Porteur : Benoît Fromage. Financement : 2 000 €.

Exemples de manifestations scientifiques en lien avec la thématique 2 :

-  Colloque « **Prendre soin du sujet addict** », 1^{er} juin 2017, Université de Nantes. Organisateur : Didier Acier. Partenariat : Association Psy'Cli.
-  Colloque international « **4th International Conference, and Festival on Time Perspective** », 27 au 31 août 2018, Université de Nantes. Organisateur : Didier Acier.



Thématique transversale – Traumatismes et Contextes cliniques

Les traumatismes sont une composante actuelle des différentes situations cliniques rencontrées aujourd'hui venant questionner tant la pratique que le fonctionnement psychologique et par conséquent la recherche scientifique en sciences humaines. Le traumatisme signifie la blessure (Crocq, 2007). « C'est ce qui met hors de soi, ce qui vous


jette au-dehors de vous-même et vous aliène, mais aussi, lorsqu'on a pu surmonter l'impact et s'en rendre maître, c'est ce qui vous ouvre à l'espace et à l'autre en ce qu'il a d'étranger, d'inconnu » (Duparc, 2009, p. 15). Par ses caractéristiques psychologiques, la question du traumatisme traverse les contextes cliniques avec lesquels nous travaillons quotidiennement. Le traumatisme déborde les défenses psychologiques, il vient comme une menace vitale sidérant l'appareil psychique, suspendant la pensée, il bloque la représentation et se mue en non-sens (Chahraoui, 2014 ; Roussillon, 2017 ; Vinay *et al.*, 2011). Le traumatisme vient questionner le sentiment de temporalité du sujet, le plaçant dans une agonie psychique ne permettant qu'une conduite de survivance sociale sans possibilité de subjectivation (Bessoles, 2005 ; Delage, 2003). Il brise l'expérience biographique (Combiere-Veuillet, 2016, 2017) pour introduire du choc et du désordre psychique, avec ses effets de répétitions et de désorganisations.

Les processus en jeu dans les contextes cliniques traumatiques intéressent particulièrement le domaine de la recherche en psychologie afin de mieux les comprendre pour mieux les accompagner et les prévenir également. Ainsi, le sujet connaît au cours de son existence la formation, le renforcement ou la perte de liens de filiation et d'affiliation mettant en tension sa singularité face à ses appartenances groupales (Bernard, 2016 ; Veuillet-Combiere & Gratton, 2017). Ceci peut conduire à des formes d'emprise idéologique et confronter à des vécus traumatiques individuels ou collectifs. Les transitions sociales choisies et/ou subies (exil, migration, abandon, rupture familiale, marginalisation, discrimination...) ont également des incidences psychologiques qui sont étudiées dans leurs dimensions sociales, psychoaffectives, relationnelles et somatiques dans les travaux de l'équipe *BePsyLab* (Arab & Vinay, 2017).

Exemples de recherches et projets de recherche en lien avec la thématique transversale

-  **AI MNA & JMNA** - Actions innovantes envers les Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Majeurs Non Accompagnés. Département Maine et Loire. Porteur : Dr Anne-Marie Binder. Membres *BePsyLab* : Benoît Fromage, Aubeline Vinay. Financement : ARS, Anjou49.
-  **Mineurs réfugiés** - Recherche exploratoire : « Enfants réfugiés ». Coordinatrice du projet : Claudine Veuillet-Combiere. Financement EnJeu[x].

Exemples de manifestations scientifiques en lien avec la thématique transversale :

-  Colloque international « *L'extrême* », 13 et 14 octobre 2017, Université de Tunis, Carthage. Organisateurs : Riadh Ben Rejeb (Université de Tunis) et Aubeline Vinay.

Articulation entre les thématiques de recherche

Le bien-être et les processus de subjectivation sont à la fois des concepts scientifiques mais aussi des problématiques psychologiques qui traversent un grand nombre de situations cliniques. En raison des expertises et domaines de compétence de chacun des membres de l'équipe *BePsyLab*, deux thématiques ont été retenues. L'objectif étant d'approfondir et mieux cerner les enjeux de bien-être et de subjectivation dans le groupe et la famille ainsi qu'au travers des psychopathologies contemporaines. Ainsi, comment le sujet trouve-t-il et élabore-t-il sa place au sein des groupes qui composent sa trajectoire de vie ? Quels sont les mécanismes et processus psychologiques à l'œuvre dans des contextes cliniques tels que le groupe familial, le groupe social, l'influence socio-culturelle, les événements collectifs etc. ? Mais l'ensemble des éléments de contexte ont également une incidence sur les conduites personnelles. Ainsi des psychopathologies nouvelles apparaissent et viennent interroger les dispositifs thérapeutiques mis en place. Par exemple, la révolution numérique bouscule les repères identitaires du sujet et de ses relations familiales. Les modèles cliniques plus anciens sont alors questionnés et nécessitent des adaptations et des évolutions afin de mieux penser les dispositifs.

Dans l'objectif d'appréhender les fonctionnements psychologiques dans leur ensemble, il est apparu pertinent de développer un axe transversal autour de la notion des traumatismes psychiques. Effectivement, c'est lorsque le groupe familial est confronté à des épreuves et à des événements questionnant le sens même de l'existence, que le bien-être et les processus de subjectivation sont mis à mal. Les liens interpersonnels et intersubjectifs font l'objet de remaniements ayant un impact à la fois sur le sujet mais aussi sur son entourage et sur l'environnement social. Les traumatismes qui marquent l'histoire autant individuelle que collective des sujets dans les contextes socioculturels d'aujourd'hui sont peut-être aussi à l'origine des psychopathologies contemporaines ? C'est cet ensemble de questionnements, de conduites psychologiques, de processus que l'équipe de recherche *BePsyLab* souhaite continuer d'explorer et d'approfondir.

En cohérence avec le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'équipe, le choix a été fait de ne pas définir de sous-axes mais bien des thématiques de recherche. Aussi chaque membre de *BePsyLab* peut être impliqué à différents niveaux dans l'ensemble des ces trois thématiques.

Politique scientifique et perspectives

BePsyLab est une équipe de recherche dont l'objectif est de développer des recherches originales en psychologie clinique, psychopathologie, psychologie du développement, psychologie clinique sociale, à partir de concepts et pratiques pluriels issus de la clinique comprenant des perspectives théoriques psychodynamiques, intégratives, psychanalytiques, humanistes et complémentaristes. La posture éthique relevant de l'approche clinique nécessite

l'utilisation de méthodes qui respectent le sujet dans sa singularité et dans son humanité. Ainsi, les méthodes qualitatives constituent une garantie pour favoriser l'expression du sujet et identifier sa singularité, en considérant les éléments inconscients inhérents à toute relation y compris en matière de recherche. Bien évidemment, l'approche méthodologique proposée tient compte des fonctionnements psychologiques repérables à l'aide d'outils plus quantitatifs. Autrement dit, nous présentons des méthodologies de recherche scientifique « mixtes » dont les choix sont guidés par les objectifs scientifiques visés, dans une cohérence relative au champ d'étude.

Les enseignements en Master mention Psychologie (Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial ; Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques ; Psychologie clinique et psychopathologie intégrative ; Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Développement, Interactions, Dysfonctionnements) sont directement issus de nos domaines de recherche. Ainsi dès le Master première année la réalisation d'un travail de recherche sous la forme d'un mémoire permet aux étudiants de mettre directement en application les enseignements à la recherche et de les envisager en complémentarité avec leur pratique clinique, notamment sur les lieux de stage.

La psychologie au sein des Pays de la Loire ne comprenait jusqu'à présent qu'un laboratoire de psychologie. Il nous apparaît, au vu des orientations théoriques et méthodologiques, qu'une seconde unité de recherche en psychologie valorisant davantage les approches qualitatives et se centrant davantage sur les intersubjectivités peut tout à fait se développer et contribuer au rayonnement scientifique de qualité des Universités d'Angers et de Nantes.

Aussi, l'équipe *BePsyLab* vise à renforcer ses partenariats de recherche aux niveaux national et international, mais également au niveau régional et pluridisciplinaire afin de consolider son assise théorique, son réseau en lien avec les professionnels et les autres universités, ainsi que son originalité et sa dynamique créative en psychologie. Les publications scientifiques en langue étrangères vont être accentuées ainsi que l'établissement de partenariats de recherche internationaux. Parallèlement, une orientation sera effectuée vers un partage plus important des travaux de recherche au sein de l'équipe *BePsyLab*. En outre, nous procéderons à une analyse SWOT afin d'identifier de façon objective les forces, les faiblesses, les opportunités et les « menaces » des orientations de recherche de l'équipe. L'objectif est celui, en fin de contrat, de se constituer en Equipe d'Accueil reconnue et validée par l'HCERES.

Annexe 1 - Production scientifique

Dans le cas de publications cosignées par plusieurs chercheurs, les noms des membres de l'équipe de recherche sont en gras dans la liste des co-auteurs.

Publications des membres titulaires de l'Equipe de recherche en émergence *BePsyLab*

Période 2015-2018

ACL publiés dans revues indexées de langue étrangère

- Nombre total d'ACL indexés: [16]
- Nombre d'ACL indexés en premier/dernier nom et place utile : [11]
- Nombre d'ACL indexés autre rang : [5]
- Liste des publications (dans le format APA):

2018 :

- [1] Kermarrec, S., Attinger, L., **Guignard**, J-H. & Tordjman, S. (2018). Anxiety disorders in children with high intellectual potential. *Neuropsychiatry*. (sous presse).
- [2] Loose*, T., Robio*, L., **Acier**, D. & Elbaalbaki, G. (2018). Time perspectives mediate the relationship between personality traits and alcohol consumption. *Time and Society* <https://doi.org/10.1177/0961463X18758515>. (sous presse). *Place utile*.
- [3] Loose*, T., **Acier**, D., Andretta, J.R., Cole, J.C., McKay, M.T., Wagner*, V. & Worell (2018). Time perspective and alcohol-use indicators in France and the United Kingdom: results across adolescents, university students, and treatment outpatients, *Addiction Research and Theory*. DOI: <http://dx.doi.org/10.1080/16066359.2017.1334202>. (sous presse). *Place utile*.
- [4] Mallet, P. & **Kindelberger**, C. (2018). Adolescents' sociosexual orientation is related to attachment to their same-sex parent. *Personality and Individual Differences*, 126, 7-11.
- [5] Vecho, O., Gross, M., **Gratton**, E., D'Amore, S. & Green, R-J (2018). Attitudes toward same-sex marriage and parenting: the mediating role of attitudes toward homosexuality in the link with religiosity, political orientation, beliefs about the etiology of homosexuality, and contact with gay and lesbian people, *Sexuality Research and Social Policy* (sous presse).
- [6] Wagner*, V., **Acier**, D. & Dietlin, J.-E. (2018). Outpatient addiction treatment for problematic alcohol use: What makes patients who dropped out different from those who did not? *Substance Use & Misuse*. (sous presse). *Place utile*.

2017 :

- [7] Loose*, T. & **Acier**, D. (2017). Drinking motives and alcohol consumption behaviors among young French people. *Addictive Behaviors*, 72, 17, 120-125. DOI : <http://dx.doi.org/10.1016/j.addbeh.2017.04.009>. *Place utile*.
- [8] **Veillet-Combier**, C. (2017). Surrogacy the Story of Origins, and the Three Scenes, *Etudes*, 2014/2.
- [9] Wagner*, V. & **Acier**, D. (2017). Factor structure evaluation of the French version of the Digital Natives Assessment Scale. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*. 20(3), 195-201. <https://doi.org/10.1089/cyber.2016.0438>. *Place utile*.

2016 :

- [10] Gross, M., Vecho O., **Gratton**, E., D'Amore S., Green, R.-J. (2016). Religious affiliation, religiosity and attitudes toward Same-sex parenting, *Journal of GLBT Family Studies*, 1-22.

- [11] **Guignard**, J.-H., Kermarrec, S. & Tordjman, S. (2016). Relationships between intelligence and creativity in gifted and non-gifted children. *Learning and Individual Differences*. Doi : [10.1016/j.lindif.2015.07.006](https://doi.org/10.1016/j.lindif.2015.07.006)
- [12] **Veuillet-Combier**, C. & Binkowski, G. (2016). Adoção e moto: os destinos do « mito familiar » na cena da familiar contemporânea. Estudo a partir de um caso clínico de adoção na França atual. *Agora*, Vol 20.1, 159-172.
- [13] Wagner*, V., Bertrand, K., Flores-Aranda, J., **Acier**, D., Brunelle, N., Brochu S., & Landy, M. (2016). Initiation of Addiction Treatment and Access to Services: Young Adults' Accounts of Their Help-Seeking Experiences. *Qualitative Health Research*, 1-14. DOI : <http://dx.doi.org/10.1177/1049732316679372>.

2015 :

- [14] **Acier**, D., **Kindelberger**, C., Chevalier, C. & Guilbert, E. (2015). I always stop before I get sick: a qualitative study on French adolescents alcohol use. *Journal of Substance Use*, 20(4), 262-267.
- [15] **Guignard**, J.-H., Kermarrec, S. & Tordjman, S. (2015). Relationships between intelligence and creativity in gifted and non-gifted children. *Learning and Individual Differences*. Doi : [10.1016/j.lindif.2015.07.006](https://doi.org/10.1016/j.lindif.2015.07.006)
- [16] Tsao, R., **Kindelberger**, C., De Fréminville, B. & Touraine, R. (2015) Variability of the Aging Process in Adults with Down Syndrome and Free of Dementia, *American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities*, 120(1), 3-15.

ACL publiés dans revues indexées de langue française.

- Nombre total d'ACL indexés: [**35**]
- Nombre d'ACL indexés en première/dernière ou place utile : [**28**]
- Nombre d'ACL indexés autre rang : [**7**]
- Liste des publications :

2018 :

- [17] De Monléon, J.V., **Vinay**, A., Tomianka, B., Bénony, H., Join-Lambert, H. & Huet, F. (2018). Le syndrome de l'aéroport de Bogotá. *Archives de Pédiatrie*. (à paraître).
- [18] **Fromage**, B. (2018). La mort en soins palliatifs... et après ? Imaginaire de la mort chez des soignants en soins palliatifs. *Annales Médico Psychologiques*. (accepté, à paraître).
- [19] **Kindelberger**, C. (2018). La socialisation parmi les pairs comme facteur de développement. *Enfance*. (à paraître).
- [20] Maillard, B., **Rexand-Galais**, F. & **Fromage**, B. (2018). Enjeux psychopathologiques de l'annonce du VIH à l'adolescence, *L'Information Psychiatrique*, (accepté, à paraître).
- [21] Vajou*, B., **Fromage**, B., Andrieu, B. & Galopin, G. (2018). Contribution des médiations végétales à l'autodétermination dans des situations pathologiques, *L'Evolution Psychiatrique*, 83, 29-43. *Place utile*.
- [22] Gouraud*, F., **Rexand-Galais**, F., Maillard, B. & Delrieu, H. (2018). La sexualisation de la relation de soin par le patient en gérontologie, *Soins Gérontologie*, 129, 39-44. *Place utile*.

2017 :

- [23] Ducouso-Lacaze, A. & **Gratton**, E. (2017). Faire famille en contexte homoparental (éditorial), *Dialogue*, 215, 21-35.
- [24] **Fromage**, B., Ponty, M., **Vinay**, A. & **Rexand-Galais**, F. (2017). Accompagner l'entrée en EHPAD. *NPG Neurologie-Psychiatrie-Gériatrie*, 17, 98 : 79-84.
- [25] **Gratton**, E. (2017). L'invention du « faire famille » du côté de l'enfant en situation de co-homoparentalité, *Dialogue*, 215, 7-19 ; 21-37.

- [26] Le Goff*, J. & **Rexand-Galais**, F. (2017). La perversion narcissique en institution psycho-gériatrique : enjeux psychothérapeutiques et cliniques. *Psychothérapies*, 37 (1), 45-53. *Place utile*.
- [27] Loose*, T., **Acier**, D., Pilet, J.L. & Sysayko*, J. (2017). La temporalité, un facteur déterminant des conduites addictives. *Alcoologie et Addictologie*, 39(2), 111-119. Disponible à l'adresse : <https://www.alcoologie-et-addictologie.fr/index.php/aa/article/view/670>. *Place utile*.
- [28] **Rexand-Galais**, F., Maillard, B. & Héry, C. (2017). La dimension transgénérationnelle dans la clinique de la douleur et de la maladie somatique grave », *Psychothérapies*, 2017/2 (Vol. 37), 113-124.
- [29] **Veillet-Combier** C. & Gilbert-Katz, M. (2017). De la mémoire trouée à la parentalité Empêchée, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 68, 195-207.
- [30] **Veillet-Combier**, C. (2017). Gestation pour autrui, roman des origines et triple scène. *Dialogue*, 215, 53-64.
- [31] Wagner*, V. & **Acier**, D. (2017). Exploration des caractéristiques psychologiques des natifs numériques. *Alcoologie et Addictologie*, 39(3), 219-229. Disponible à l'adresse : <http://www.alcoologie-et-addictologie.fr/index.php/aa/article/view/683>. *Place utile*.
- [32] Wagner*, V. & **Acier**, D. (2017). Étude des départs prématurés de patients admis en addictologie. *Alcoologie et Addictologie*, 39(4), 340-349. Disponible à l'adresse : <http://www.alcoologie-et-addictologie.fr/index.php/aa/article/view/698>. *Place utile*.

2016 :

- [33] **Acier**, D., Pilet, J.L., Chaillou, C., Bertin, D., Broussard, M. & Facy, J.L. (2016). Élaboration et validation du test d'orientation temporelle. *Psychologie Française*, 61(3), 177-190. Doi : 10.1016/j.psfr.2015.03.003.
- [34] **Bernard**, A. (2016). Subjectivation du handicap et place de l'environnement, *Adolescence*, « Corps blessé », 97, T. 34, n°3, 499-510.
- [35] Bonnet, M., **Vinay**, A., Faivre, B., Chopard, A. & Vuilliez-Coady, L. (2016). Spécificités de l'attachement dans le vieillissement ou vieillissement de l'attachement ? *L'Evolution Psychiatrique*, 81, 668-680.
- [36] Garnaud, M. & **Rexand Galais**, F. (2016). Intérêts d'un atelier de stimulation olfactive en Ehpad, *Soins Gérontologie*, n°118, 30-32.
- [37] **Gratton**, E. (2016). Discours psychanalytiques à propos de la sexualité : transgression, perversion et subversion, *Dialogue*, 212, 11-23.
- [38] **Kindelberger**, C. & Picherit, S. (2016). La mesure de l'estime de soi à l'adolescence : proposition d'une nouvelle échelle multidimensionnelle (EMESA). *Pratiques Psychologiques*, 22(1), 49-59.
- [39] Maillard, B., **Rexand Galais**, F., Gillot, F., Letellier, M. & Nizard, J. (2016). Douleur chronique : une maladie du deuil ?, *Douleurs*, Volume 17, n°1, 28-33.
- [40] Maillard, B., **Rexand Galais** F., Strullu, M. & Héry, C. (2016). Soins de support en pédiatrie : les enjeux de l'incertitude dans le parcours de soins et l'accompagnement de la famille, *Ethique et santé*, 13, 99-105.
- [41] Maillard, B., Couëc, M.-L., Jugie, M., Héry, C. & **Rexand Galais**, F. (2016). Evaluation et significations de la douleur chez l'adolescent drépanocytaire, *Revue d'Oncologie Hématologie Pédiatrique*, 4, 2016, 149-155 (Doi : 10.1016/j.oncohp.2016.05.001)
- [42] Rabeyron, T., **Veillet-Combier**, C. & Chouvier, B. (2016). Les fantômes d'un deuil impossible : Transmission d'un deuil pathologique entre une mère et son fils. *Psychothérapies*, 36, 13-25.
- [43] Raynault*, A., Rousselet, M., **Acier**, D. & Grall-Bronnec, M. (2016). Caractéristiques associées à l'attachement insécuré dans l'anorexie mentale. *Annales Médico-Psychologiques*, 174(6), 431-435. Doi: 10.1016/j.amp.2015.01.012
- [44] Vecho, O., Gross, M., **Gratton**, E., D'Amore, S. & Green, R.-J. (2016). Attitudes des étudiants envers le mariage entre personnes de même sexe et l'homoparentalité en France. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 111, 307-339.
- [45] **Veillet-Combier**, C. (2016). De l'adoption internationale. *Adolescence.*, Tome 34, 4, 807-815.

- [46] **Veillet-Combier**, C. (2016). Génocide, images traumatiques et survivance : étude clinique. *Cliniques méditerranéennes*, 94, 203-214.

- [47] **Vinay**, A., Gérard*, M., Bonnet, M., **Rexand Galais**, F. & **Fromage**, B. (2016). A la recherche du sujet dans la maladie d'Alzheimer. *Pratiques psychologiques*, 22, 255-268 (Doi : 10.1016/j.prps.2016.04.002)

2015 :

- [48] **Bernard**, A. (2015). Handicap sensoriel et imagos parentales : enjeux et spécificités de la triangulation, *Dialogue*, 1, 207, 127-140.

- [49] **Fromage**, B. & Hatti, M. (2015). Accompagnement phénoménologique de l'expérience douloureuse en soins palliatifs, *L'Encéphale*, vol. 171, n° 4, 262-267.

- [50] Mellier, D. & **Gratton**, E. (2015). La parentalité, un état des lieux. *Dialogue*, 207, 7-18.

- [51] **Vinay**, A. (2015). Précarité et stigmates : usage du corps chez les personnes sans domicile fixe. *Champ Psy*, 68, 125-140.

Articles dans des revues non indexées avec (ACLN) ou sans comité de lecture (ASCL) (e.g. revues professionnelles)

Nombre total : [8]

- Liste des publications :

2018 :

- [52] **Bernard**, A. (2018). The Body of the analyst: Working as a therapist with deaf or blind autistic children, The body as a locus of creating social meanings, *Conference proceedings of the interdisciplinary symposium, Andros*, July 2013, University of Crete. (à paraître).

- [53] **Fromage**, B. (2018). L'identité narrative analogique. *Perspectives psy.* (accepté, à paraître).

- [54] **Vinay**, A. & Ongari, B. (2018). Traiettorie di vita adottive: età adulta e capacità di resilientio? *Minorigiustizi*. Rivista interdisciplinare di studi giuridici, psicologici, pedagogici e sociali sulla relazione fra minorenni e giustizia. (à paraître)

2017 :

- [55] **Vinay**, A. (2017). La question du corps dans les familles adoptives, *Accueil*, n°184, 36-39.

2016 :

- [56] **Fromage**, B. (2016) Oser un nouveau départ, *Pratiques*, n° 73, 58-61.

- [57] Vignerot*, A., **Fromage**, B. (2016). Ouvrir un espace de pensée à l'école pour l'enfant en échec scolaire, *Envie d'école*, 86, p. 22-25.

2015 :

- [58] Pilet, J.L., **Acier**, D., Bertin, D. & Bore, C. (2015). *Epuisement professionnel et soutien aux élèves*. Nantes : DDEC.

- [59] **Vinay**, A. (2015). La construction du sentiment d'identité. *Accueil*, n°174, p.25-28.

Ouvrages scientifiques.

- Nombre total : [2]

- Liste des ouvrages :

2017 :

- [60] **Vinay**, A. & Zaouche-Gaudron, C. (2017). *Psychologie de la famille*. Paris : Dunod.

2016 :

- [61] **Acier**, D. (2016). *Les Addictions*. Louvain : De Boeck.

Direction d'ouvrages collectifs ou numéros spéciaux dans une revue indexée.

- Nombre total : [6]

- Liste des ouvrages (auteurs, titre, éditeurs etc.):

2017 :

- [62] Gaillard, R. & **Rexand-Galais**, F. (2017). *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- [63] **Veillet-Combier**, C. & **Gratton**, E. (2017). *Nouvelles figures de la filiation. Perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*, Rennes : PUR.

- [64] **Vinay**, A. (2017). *La famille aux différents âges de la vie : approche clinique et développementale*. Paris : Dunod.

2016 :

- [65] **Gratton**, E., Lainé, A. & Trekker, A. (2016). *Penser l'accompagnement biographique*, Louvain-la-Neuve : Academia-L'harmattan.

2015 :

- [66] Gilbert-Katz, M., Darwiche, J. & **Veillet-Combier**, C. (2015), *Génogramme ou arbre généalogique, Regards systémiques et psychanalytiques*, Paris : In Press.

- [67] Collectif « Les chercheurs ignorants ». Lyet, Ph., Moine, A., Petit, S., Ponthier, N. & **Vinay**, A. (2015). *Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance*. Paris : EHESP.

Chapitres d'ouvrage :

- Nombre total de chapitres: [39]

- Nombre de chapitres en langue étrangère : [1]

- Nombre de chapitres en langue française : [38]

- Liste des chapitres d'ouvrage (auteurs, titre, éditeurs etc.) :

2018 :

- [68] Barbot, B. & **Guignard**, J-H. (2018). Measuring ideation in the 1900's: the contribution of Alfred Binet. In V. Glaveanu (Ed), *The creativity reader*. (sous presse).

- [69] **Bernard**, A. (2018), Donner, perdre, [se] raconter, transmettre : accueillir une histoire de vie. In B. Grailles, V. Neveu, P. Marcilloux & V. Sarrazin (Eds.). *Les dons d'archives et de bibliothèques (XIXe-XXe siècles). De l'intention à la contrepartie*. Rennes : PUR, 29-37.

- [70] **Vinay, A.** (2018). Le dessin à l'épreuve du handicap et de l'adolescence. Comment travailler le refus ?. In C. Jourdan-Ionescu & E. Bouteyre (Eds), *L'usage du dessin dans la pratique quotidienne des cliniciens et des chercheurs : une créativité à découvrir.* (à paraître).

2017 :

- [71] **Acier, D.** (2017). Adolescence et addiction dans la famille. In A. **Vinay** (Ed.). *La famille aux différents âges de la vie : Approche clinique et développementale.* Paris : Dunod, 179-185.

- [72] Arab, C. & **Vinay, A.** (2017). Familles en situation d'exil. In A. **Vinay** (Ed), *La famille aux différentes étapes de la vie.* Paris : Dunod, 158-169.

- [73] Barus-Michel, J. & **Gratton, E.** (2017). De qui, de quoi est-on l'enfant ?. In C. **Veillet-Combier** & E. **Gratton** (Eds). *Figures de la filiation, perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse.* Rennes : PUR, 17-30.

- [74] **Fromage, B.** (2017). Couple, démence et institution : un accompagnement particulier. In A. **Vinay** (Ed.). *La famille aux différents âges de la vie : Approche clinique et développementale.* Paris : Dunod, 207-221.

- [75] **Gratton, E.** (2017). L'adoption de l'enfant de la conjointe par les couples lesbiens en France, l'établissement mixte de la filiation. In E. Freire de Queiroz & E. Maria da Silva (Eds) *Adoção, filiação e práxis.* Curitiba : CRV, 135-149.

- [76] **Gratton, E.** (2017). Espace-Rencontre : des sujets et des groupes. Enfant(s)-parent(s)- Professionnel(s). In C. **Veillet-Combier** & E. **Gratton** (Eds) *Figures de la filiation, perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse.* Rennes : PUR, 57-76.

- [77] **Gratton, E.** (2017). Devenir parent aujourd'hui. In A. **Vinay** (Ed) *La famille aux différents âges de la vie, approche clinique et développementale,* Paris : Dunod, 45-54.

- [78] **Gratton, E.** & **Veillet-Combier, C.** (2017). L'adolescent face à la tentation de la radicalisation : quand l'idéal prend le visage de la haine. In Y. Abdessalem (Ed.), *L'adolescence à l'épreuve de la stigmatisation, aux sources de la radicalisation.* Paris : In Press, 107- 123.

- [79] **Rexand-Galais, F.** (2017). Les soignants : une nouvelle famille ? In A. **Vinay** (Ed), *La famille aux différentes étapes de la vie.* Paris : Dunod, 221-227.

- [80] **Rexand-Galais, F.** (2017). Le « budget-temps » des étudiants de première année. In R. Gaillard & F. **Rexand-Galais** (Eds). *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 31-60.

- [81] **Rexand-Galais, F.** (2017). La santé et le bien-être des étudiants : Qualité de vie, relations aux autres et réalisation de soi, comportements de santé et addictions, indicateurs objectifs de mal-être. In : R. Gaillard & F. **Rexand-Galais** (Eds). *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 93-110.

- [82] **Rexand-Galais, F.** (2017). Le décrochage universitaire précoce : des enquêtes vie étudiante à « Transver'sup » : une remise en cause du paradigme du défaut dans l'orientation. In : R. Gaillard & F. **Rexand-Galais** (Eds). *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 177-204.

- [83] **Veillet-Combier, C.** & **Gratton, E.** (2017). Prologue : la filiation en question. In C. **Veillet-Combier** & E. **Gratton** (Eds). *Nouvelles figures de la filiation.* Rennes : PUR, 7-14.

- [84] **Veillet-Combier, C.** & **Gratton, E.** (2017). Epilogue : la filiation en refiguration. In C. **Veillet-Combier** & E. **Gratton** (Eds), *Nouvelles figures de la filiation,* Rennes : PUR, 153-159.

- [85] **Veillet-Combier, C.** (2017). Photolangage, parentalité adoptive et imaginaire du lien. In C. **Veillet-Combier** & E. **Gratton** (Eds). *Nouvelles figures de la filiation.* Rennes : PUR, 77-98

- [86] **Veillet-Combier, C.** (2017). Parentalité adoptive, loi et enjeux de la filiation. In A. **Vinay** (Ed). *La famille aux différents âges de la vie : approche clinique et développementale,* Paris : Dunod, 87-96.

- [87] **Veillet-Combier, C.** (2017). Libre réalisation de l'arbre généalogique et imaginaire du lien dans la filiation adoptive. In E. Freire de Queiroz & E. Maria da Silva (Eds) *Adoção, filiação e práxis.* Curitiba : CRV, 123-134.

- [88] Vigneron*, A. & **Fromage**, B. (2017). Redonner la parole à l'enfant, une fonction méconnue du psychologue scolaire. In M. Colasse, C. Garcia-Sartini & R. De Saint-Hilaire (Eds.). *Le travail du Psychologue à l'école*. Lyon : Chronique Sociale, 58-66.
- [89] **Vinay**, A. (2017). L'adolescent et sa famille aujourd'hui. In A. **Vinay** (Ed), *La famille aux différentes étapes de la vie*. Paris : Dunod, 173-179.
- [90] **Vinay**, A. (2017). La psychologie de l'enfant adopté. In J.-V. de Monléon & J.-C. Combes (Eds), *Les enfants adoptés*. Paris : Doin, 121-133.
- [91] **Vinay**, A. & Jayle, S. (2017). Réflexions autour de la notion de « faire famille ». In A. **Vinay** (Ed), *La famille aux différentes étapes de la vie*. Paris : Dunod, 37-42.

2016 :

- [92] **Bernard**, A. (2016). Maladie de Parkinson et subjectivation : entre stase de libido narcissique et travail de sublimation. In Y. Dimitriadis, C. Hoffmann & L. Canellopoulos (Eds). *Le corps en crise, dans la pratique psychanalytique et médicale*. Paris : Hermann, 157-168.
- [93] Reynaud*, M., **Vinay**, A. & Chahraoui, K. (2016). Les stratégies d'attachement : modèle de compréhension psychodynamique des difficultés de régulation émotionnelles des femmes déprimées. In A.-M. Etienne & I. Bragard (Eds). *Evolutions sociales, innovations politiques : nouveaux enjeux en psychologie de la santé*. Paris : Archives contemporaines, 221-223.
- [94] **Rexand-Galais**, F. (2016). Un cas de perversion dite « narcissique » dans son lien à la perversion sexuelle. In P. Martin-Mattera (Ed.), *Incidences (inter)subjectives de la perversion*. Paris : Eres, 271-284.
- [95] **Veillet-Combier**, C. (2016). Adoption, mythe de l'enfant sauveur-sauvé et fétichisation. ». In P. Martin-Mattera (Ed), *Incidences (inter)subjectives de la perversion*. Paris : Erès, 329-345.

2015 :

- [96] **Acier**, D. (2015). LSD, le retour de l'enfant terrible. In R. Colson & H. Bergeron (Eds). *Les drogues*. Paris : PUF.
- [97] **Fromage**, B. (2015). L'arbre en psychologie, une trace deux interprétations. In I. Trivisani-Moreau, N. Taibi & C. Pavie (Eds). *Traces du végétal*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 229-242.
- [98] Gilbert-Katz, M., Darwiche, J. & **Veillet-Combier**, C. (2015). Introduction: présentation générale de l'ouvrage. In M. Katz-Gilbert, J. Darwiche & C. **Veillet-Combier** (Eds), *Génogramme ou arbre généalogique, Regards systémique et psychanalytique*. Paris : In press, 10-19.
- [99] **Gratton**, E. (2015). L'enfant, la famille et l'école : rêves et réalités, *24^{ème} Congrès National de l'AFPEN, L'enfant entre rêve et réalité(s)*, 24 au 26 septembre 2015, 117-138.
- [100] **Veillet-Combier**, C. (2015). Paternité tardive et impératif de transmission. In R. Ben Rejeb (Ed.). *Figures et enjeux de la paternité*. Tunis : Celi éditions, 109-122.
- [101] **Veillet-Combier**, C. (2015). Libre réalisation de l'arbre généalogique et clinique de la honte. In M. Katz-Gilbert, J. Darwiche & C. **Veillet-Combier** (Eds), *Génogramme ou arbre généalogique, Regards systémique et psychanalytique*. Paris : In press, 119-140.
- [102] **Veillet-Combier**, C., Savin B. & Gilbert-Katz, M., (2015). Retrouver ses racines derrière les barreaux : l'investigation psychologique chez un patient toxicomane. In M, Katz-Gilbert, J. Darwiche & C. **Veillet-Combier** (Eds), *Génogramme ou arbre généalogique, Regards systémique et psychanalytique*. Paris : In press, 141-174.
- [103] **Veillet-Combier**, C. (2015). L'enfant adopté : du mythe à la réalité. *24^{ème} Congrès national de l'AFPEN, L'enfant entre rêve et réalité*, Angers, 255-269.
- [104] Vigneron*, A. & **Fromage**, B. (2015). Rêverie sur le thème de l'arbre pour l'enfant en échec scolaire. *L'enfant entre rêve et réalité : Actes du 24^{ème} congrès national AFPEN*, Angers, 542-556.
- [105] **Vinay**, A. (2015). L'adoption dans la Société : l'enfant adopté, la parentalité adoptive et questions autour de la scolarité. *24^{ème} Congrès National de l'AFPEN, L'enfant entre rêve et réalité(s)*, 24 au 26 septembre, Angers, 360-388.

- [106] **Vinay**, A. & Dortet-Domenget, J.-M. (2015). Etapes d'une RAC à visée d'intervention en direction des plus de 60 ans. In Collectif « Les chercheurs ignorants » (Eds). *Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance*. Paris: EHESP, 147-149.

Communications orales dans des colloques nationaux / internationaux (COM) à comité de lecture

- Nombre total de communications : [48]
- Nombre de communications en 1^{er} ou dernier auteur ou place utile : [46]
- Nombre de communications en langue étrangère : [8]

- Liste des communications :

2018 :

- [107] Chouikha*, S., **Veillet-Combier**, C. & **Vinay**, A. (2018). Famille et migration : quand les images du passé rencontrent les images du présent. Colloque international transdisciplinaire « *Familles en images : entre regards et récits* », EnJeu[x], Equipe de recherche *BePsyLab*, 11-12 janvier, Angers.
- [108] **Gratton**, E. (2018). La famille, quelques divergences de point de vue, Colloque international transdisciplinaire, *Familles en images : entre regards et récits*, Equipe de recherche *BepsyLab*, 11-12 janvier, Angers
- [109] **Veillet-Combier**, C. (2018). Consultation psychologique avec l'enfant et l'adolescent : comment s'invite la donne familiale ? 2^{ème} Journée d'étude de la Consultation : *La place des parents dans le dispositif de consultation psychologique de l'enfant et de l'adolescent*, 1 février, UNIL, Lausanne, Suisse.
- [110] **Veillet-Combier**, C. (2018). Quelques réflexions psychanalytiques sur le bonheur... Workshop interdisciplinaire. Programme de recherche EnJeu[x] et Bondroit, *Bonheur et bien être des notions à discuter*, 18 janvier, Université d'Angers.
- [111] **Veillet-Combier**, C. (2018). Images, traces et transmission... Comme un air de famille ! Colloque international transdisciplinaire, *Familles en images : entre regards et récits*, Equipe de recherche *BepsyLab*, 11-12 janvier, Angers.
- [112] **Vinay**, A. (2018). Cinéma et adoption. Colloque international transdisciplinaire « *Familles en images : entre regards et récits* », EnJeu[x], Equipe de recherche *BePsyLab*, 11-12 janvier, Angers.

2017 :

- [113] **Acier**, D. (2017). La prise d'Ayahuasca : un graal contemporain ? 14^{ème} Colloque international, *L'extrême*, Université de Tunis, Laboratoire de Psychologie clinique : intersubjectivité et culture, Association Tunisienne pour le développement de la psychanalyse, Equipe de recherche *BePsyLab*, 13-14 octobre, Carthage, Tunisie.
- [114] Ben Rejeb*, K., **Vinay**, A. & Rafrafi, R. (2017). H comme Hercule ou comment se fabriquent les djihadistes. 14^{ème} Colloque international, *L'extrême*, Université de Tunis, Laboratoire de Psychologie clinique : intersubjectivité et culture, Association Tunisienne pour le développement de la psychanalyse, Equipe de recherche *BePsyLab*, 13-14 octobre, Carthage, Tunisie. *Place utile*.
- [115] Chouikha*, S., **Vinay**, A., Ben Rejeb, R. & **Veillet-Combier**, C. (2017). Père et migration : d'un extrême à l'autre. 14^{ème} Colloque international, *L'extrême*, Université de Tunis, Laboratoire de Psychologie clinique : intersubjectivité et culture, Association Tunisienne pour le développement de la psychanalyse, Equipe de recherche *BePsyLab*, 13-14 octobre, Carthage Tunisie.
- [116] **Gratton**, E. (2017) Les groupes d'hommes dans les réseaux francophones, Colloque GEDI, *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Equipe de recherche *BePsyLab*, 3-4 mars, Angers.
- [117] **Guignard**, J.-H. (2017). Haut potentiel, créativité et éducation. *Colloque international pluridisciplinaire – La qualité de vie à l'école*, 1-2 juin 2017, Nantes.
- [118] Loose*, T., **Acier**, D. & El-Baalbaki, G. (2017). Time perspective and alcohol-use indicators in France. Presented at the *15th European Conference of Psychology*, Amsterdam (Netherlands). *Place utile*.

- [119] Loose*, T., **Acier**, D. & El-Baalbaki, G. (2017). Drinking motives as mediators between personality traits and problematic alcohol use among young French people. Presented at the *43rd Annual Alcohol Epidemiology Symposium of the Kettil Bruun Society (KBS)*, Sheffield, United-Kingdom. *Place utile*.
- [120] Taly, V., François, C., Bergs, A. & **Veillet-Combier**, C. (2017). Suspicion d'inceste en consultation CMP enfants : quel éclairage offre l'examen psychologique ? *36èmes Journées de la Société de l'Information Psychiatrique*, 5-7 octobre, Toulouse.
- [121] **Veillet-Combier**, C. (2017). Photos, réseaux sociaux et adolescence : entre voir et être vu. Colloque de l'Equipe Recherches en clinique psychanalytique, processus psychiques et *esthétique*, *Nouvelles technologies, nouvelles psychologies ? Eduquer, soigner, abuser aujourd'hui*, 15-16-17 novembre, UCO-Angers.
- [122] **Veillet-Combier**, C. & Sauvêtre, J. (2017). Adolescents auteurs d'abus sexuels et médiation projective généalogique, *Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, CIFAS*, 31mai-2juin, Montréal, Canada.
- [123] **Veillet-Combier**, C. (2017). L'enfant et les photographies de famille : entre transmission et appartenance, *XVII International AIFREF Congress, Association international de Formation et de recherche en Education familiale*, 15-18 mai, Prague, Czech Republic.
- [124] **Vinay**, A. (2017). La famille dans la tourmente des liens extrêmes. 14^{ème} Colloque international, *L'extrême*, Université de Tunis, Laboratoire de Psychologie clinique : intersubjectivité et culture, Association Tunisienne pour le développement de la psychanalyse, Equipe de recherche *BePsyLab*, 13-14 octobre, Carthage, Tunisie.
- [125] Wagner*, V., **Acier**, D. & Dietlin, J.-E. (2017). Outpatient addiction treatment for alcohol use disorder: What makes patients who dropped out different from those who did not? Communication orale lors de la *Second European Conference on Addictive Behaviours and Dependences*, Lisbon, Portugal. *Place utile*.
- [126] Wagner*, V., **Acier**, D. & Dietlin, J.-E. (2017). Change in patients with problematic alcohol use after six months of care in an outpatient alcohol-specialized treatment center. Communication présentée lors du *43rd Annual Alcohol Epidemiology Symposium of the Kettil Bruun Society*, Sheffield, United Kingdom. *Place utile*.

2016 :

- [127] Chagneau*, M. & **Fromage**, B. (2016). L'accélération vécue dans le travail auprès des personnes âgées : comment soutenir la relation?, Colloque de l'Université Catholique de l'Ouest "Autoformation : apprendre ensemble dans la société de l'accélération", Angers.
- [128] Chagneau*, M., **Fromage**, B. & Ferrand, C. (2016). L'aide aux aidants professionnels en maison de retraite, Poster pour les "Premières Assises Internationales de la Recherche sur l'Aidance", Bordeaux, juillet. *Place utile*.
- [129] **Gratton**, E. (2016) Les enfants face à la coparentalité, Colloque *Du désir d'enfants aux enfants du désir : regards clinique, social et anthropologique*, 2 décembre, DEVHOM, Angers.
- [130] **Gratton**, E. & **Veillet-Combier**, C. (2016). L'adolescent face à la tentation de la radicalisation : quand l'idéal prend le visage de la haine, Colloque du centre de psychologie interculturelle APPM-CREFSI et du laboratoire inter-universitaire de psychologie, *L'adolescence à l'épreuve de la stigmatisation/discrimination : de la perception au risque de radicalisation*, 28-29 avril, Grenoble.
- [131] **Kindelberger**, C. & Picherit, S. (2016). Validation d'une échelle de mesure de l'estime de soi à l'adolescence (EMESA) : Construction et implications pratiques. Communication invitée au *colloque international OPPEEN & ReFORM*. 9 juin 2016, Nantes.
- [132] Laille, P., **Fromage**, B., Andrieux, B. & Galopin, G. (2016). Les espaces végétalisés au service de la santé des citadins, *Congrès européen Hortis et World Urban Parks Europe*, Albi, 5, 6, 7 octobre 2016.
- [133] Loose*, T., **Acier**, D., Pilet, J. & Sysaykeo, J. (2016). Temporalities as Determinants of Addictive Behaviors Among French Young People. Presented at the *3rd International Conference and Festival on Time Perspective*, Copenhagen, Denmark. *Place utile*.

- [134] **Veillet-Combier, C.** (2016). GPA à l'épreuve du désir et enjeux de la transmission : « l'enfant fusée ». Colloque : *Du désir d'enfant aux enfants du désir : regards clinique, social et anthropologique*, 2 décembre, DEVHOM, Angers.
- [135] **Veillet-Combier, C.** (2016). Daily parent-child links within international adoption, VII Conference on Childhood Studies, *Childhood in Everyday life*, 6-7-9 juin, Turku, Finlande.
- [136] **Veillet-Combier, C.** (2016). Adoption, loi et lien de filiation. *Colloque de la Revue Dialogue et PSYFA, Justice et famille*, 2 avril, Paris.
- [137] **Veillet-Combier, C.** (2016). Photographies de famille et traces. 13^{ème} Colloque international : *Les traces*, Laboratoire de psychologie clinique : intersubjectivité et cultures et Association Tunisienne pour le Développement de la Psychanalyse (ATDP), 14-15 octobre, Carthage, Tunisie.
- [138] Vigneron*, A. & **Fromage, B.** (2016). De nouvelles perspectives pour l'accompagnement d'enfants en échec scolaire. Colloque de l'Université Catholique de l'Ouest « *Autoformation : apprendre ensemble dans la société de l'accélération* », Angers.
- [139] **Vinay, A.** (2016). L'attachement dans les familles adoptives. 57^{ème} Congrès de la SFP, Symposium L'Actualité des liens d'attachement de l'enfant au sein de configurations relationnelles en mutations, 7-9 septembre, Paris, Nanterre.
- [140] **Vinay, A.** (2016). Everyday caretaking of an adopted child in a nursery. VII Conference on Childhood Studies, 6 - 8 Juin, Turku, Finlande.
- [141] **Vinay, A.** (2016). L'attachement dans les familles adoptives : un défi social ? *Les 10^{ème} rencontres Mirecurtiennes de psychiatrie : Liens d'attachement : de la liberté d'engagement à l'enfermement*, 1^{er}, 2 et 3 juin, Mirecourt.
- [142] **Vinay, A.** (2016). Attachement dans les familles adoptives : adolescents, parents et transmission intergénérationnelle. Journée d'études *Evolution des familles, ruptures et création des liens d'attachement : comment favoriser la sécurité affective et le bien-être des jeunes enfants ?* 18 février, Université de Nantes.
- [143] **Vinay, A.** & **Fromage, B.** (2016). Vécu des migrants Expérience et traumatisme de l'exil. *Colloque MIGRANTS / REFUGIÉS. Problèmes médicaux / Socio / Culturels Mieux les connaître pour mieux les comprendre et mieux les soigner*, SFTG, 16 décembre, Paris.
- [144] Wagner*, V., Bertrand, K., Flores-Aranda, J., **Acier, D.**, Brunelle, N., Landry, M. & Brochu, S. (2016). Initiation of addiction treatment and access to services: Young adults' account of the help-seeking experiences. *ISAM & CSAM-SMCA Conference*, Montréal, Canada.

2015 :

- [145] **Acier, D.**, Aubert, D., Aubert, O., Caillon, J., Decan, P., Guillard, M., Pécaud, D., Prié, Y., Trichet, F. & Vénisse, J.L. (2015). Les sciences citoyennes comme tremplin à une communauté d'intérêt : l'exemple du MOOC collaboratif @ddict ?, *Congrès mondial de l'association internationale pour la prévention du suicide*, Montréal (Canada), 19 juin.
- [146] **Gratton, E.** (2015) « L'enfant, la famille et l'école : rêves et réalités », 24^{ème} congrès national de l'AFPEN, *L'enfant entre rêve et réalité(s)*, 24-26 septembre, Angers.
- [147] **Kindelberger, C.** (2015, avril). Evolution et déterminants de la motivation aux relations amoureuses en fin d'adolescence. Communication invitée à la *journée d'étude de l'EARA*. 9 avril 2015, Bordeaux.
- [148] **Veillet-Combier, C.** (2015). L'enfant adopté : du mythe à la réalité. 24^{ème} congrès national de l'AFPEN (Association Française des Psychologues de l'Education Nationale), *L'enfant : entre rêve et réalité (s)*, 24-26 septembre, Angers.
- [149] **Veillet-Combier, C.** (2015). La libre-réalisation de l'arbre généalogique : une approche nouvelle de la parentalité adoptive. 1^{er} Colloque international de thérapie familiale : *La famille et le couple à l'épreuve des changements socio-culturels de la mondialisation*, Carthage, Tunisie.
- [150] **Veillet-Combier, C.** (2015). Urgence de la transmission et temporalité psychique : clinique du transgénérationnel. Journée d'étude *Le temps et ses urgences. Quel espace pour la clinique ?*, Collège des Psychologues du CESAME (Centre de Santé Mental Angevin), l'U.A, l'IPSA, 20 mars, St Gemmes/ Loire.

- [151] Vigneron*, A. & **Fromage**, B. (2015). Des enfants hors course à l'école, l'aide du psychologue avec l'Epreuve des Trois Arbres, *VI^e Entretiens Francophones de la Psychologie*, Nancy, 4 – 6 juin.
- [152] **Vinay**, A. (2015). L'adoption dans la Société : l'enfant adopté, la parentalité adoptive et questions autour de la scolarité. *24^{ème} Congrès National de l'AFPEN, L'enfant entre rêve et réalité(s)*, 24 au 26 septembre, Angers.
- [153] **Vinay**, A. (2015). Rapport aux savoirs et apprentissages scolaires à l'adolescence en situation d'adoption. *Société Française de Psychologie*, 3-5 Septembre, Strasbourg.
- [154] Wagner*, V., Rocher, B. & **Acier**, D. (2015). Étude de l'accès au soin de joueurs problématiques de jeux vidéo d'après le point de vue des parents. Communication présentée au *Congrès International sur les Troubles Addictifs : Focus sur les addictions comportementales*, Nantes, France.

Communications affichées (poster) dans des colloques nationaux/internationaux : [2]

2018 :

- [155] Chouikha*, S., **Veillet-Combier**, C. & **Vinay**, A. (2018). Famille et migration : quand les images du passé rencontrent les images du présent. Colloque international transdisciplinaire « *Familles en images : entre regards et récits* », EnJeu[x], Equipe de recherche *BePsyLab*, 11-12 janvier, Angers.

2016 :

- [156] Dinushi*, I., **Vinay**, A. & Bouteyre, E. (2016). Eléments de culture et résilience chez des primo-arrivants sur le territoire français. *The Third World Congress on Resilience: resilience and culture*. Trois-Rivières, Canada, 22-24 Août.

Autres éléments de publication :

- [157] **Acier**, D. (2017). Rédacteur du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [158] **Fromage**, B. (2017). Rédacteur du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [159] **Gratton**, E. (2017). Rédacteur du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [160] **Guignard**, J.-H. (2017). Rédacteur du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [161] **Kindelberger**, C. (2017). Rédactrice du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [162] **Rexand-Galais**, F. (2017). Rédacteur du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [163] **Veillet-Combier**, C. (2017). Rédactrice du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [164] **Vinay**, A. (2017). Rédactrice du *Bulletin de BePsyLab*, n°1 et 2. Diffusion par voie électronique.
- [165] **Vinay**, A. (2016). Co-animation avec Roland-Ramzi Geadah & Enrica Bracchi, Atelier 1 *Enfants adoptés et enfants du don*, Colloque Devhom « *Du désir d'enfant aux enfants du désir* », Regards clinique, social et anthropologique, 2 décembre, Université d'Angers.

Annexe 2 - Encadrement doctoral

Direction de thèses

Thèses soutenues / Thèses en cours

- Nombre de thèses soutenues sur la période concernée (2014-2018) : [4]
- Nombre de thèses en cours : [16]
- Liste des thèses soutenues et en cours :

- *Thèses soutenues sur la période concernée :*

Soutenues en 2017 :

- [1] Loose, T. (2014-2017). Les déterminants de la consommation d'alcool chez les jeunes : l'influence des traits de personnalité, de l'orientation temporelle et des motivations. Financement par contrat doctoral du Conseil Régional des Pays de la Loire. Thèse dirigée par D. **Acier** (50%) et G. El-Baalbaki (PU, Université du Québec à Montréal, 50%), soutenue le 8 décembre 2017 à l'Université de Nantes.
- [2] Vigneron A. (2017). Directeur de thèse **Fromage, B.**, *Un nouveau départ pour l'enfant en échec scolaire, l'accompagnement l'école avec l'Épreuve des Trois arbres et le Cahier de l'Arbre*, Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ».

Soutenues en 2016 :

- [3] Chevalier, C. (2016). *Bien-être en contexte scolaire et périscolaire : liens avec l'attachement et la motivation scolaire à la préadolescence*. Thèse dirigée par A. Florin (CREN, Université de Nantes) et co-encadrée par C. **Kindelberger** (LPPL, équipe *BePsyLab*, Université de Nantes), soutenue le 29 novembre 2016 à l'université de Nantes.
- [4] Tama, P. (2013-2016). Trajectoire des enfants de la rue : influences des accusations de sorcellerie et de consommation des substances psychoactives chez les enfants de la rue de Pointe-Noire. Financement par le SAMU Social International. Thèse dirigée par D. **Acier** (100%), soutenue le 26 octobre 2016 à l'Université de Nantes.

- *Thèses en cours (en précisant date début, taux de co-encadrement et co-encadrants, les publications)*

Inscrits en 2017 :

- [5] Baoutou, F.K. (2017). Directrice de thèse **Vinay, A.**, Université d'Angers. Baoutou, F. K. (2017). *Trauma et résilience : Contexte interculturel de la résilience chez les militaires togolais*. Université d'Angers. Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ». En co-direction le Pr B. **Fromage** (Equipe *BePsyLab*, Université d'Angers).
- [6] Razaiarinoro, T.N. (2017). Directrice de thèse **Vinay, A.**, Université d'Angers. Razaiarinoro, N. T. (2017). *Handicap physique et marginalité dans le contexte culturel malgache : de la souffrance du corps et de la psyché à la maltraitance des enfants handicapés physiques*. N. Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ». Co-encadrante : A. **Bernard** (Equipe *BePsyLab*, Université d'Angers).

- [7] Vajou, B. (2017). Directeur de thèse **Fromage**, B., Université d'Angers, *Bien être et médiations végétales*. Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ». En co-direction avec G. Galopin, EC HDR, (Laboratoire de Recherche en Horticulture et Semence, Agrocampus Ouest).

Inscrits en 2016 :

- [8] Chouikha, S. (2016). Directrice de thèse **Vinay**, A., Université d'Angers. Chouikha, S. (2016). *La paternité en contexte migratoire. Des pères immigrés originaires du Maghreb aux pères issus de l'immigration*. Université d'Angers. LPPL UPRES EA 4638, Ecole Doctorale "Cognition, Education, Interactions" (ED CEI 54). En co-direction le Pr Riadh Ben Rejeb (Université de Tunis), Co-encadrante : C. **Combier** (Equipe *BePsyLab*, Université d'Angers).

Inscrits en 2015 :

- [9] Ben Rejeb, K. (2015). Directrice de thèse **Vinay**, A., Université d'Angers. Ben Rejeb, K. (2015). *Adolescence et facteurs culturels. Processus et fragilités psychiques dans un monde en mutation*. Université d'Angers. LPPL UPRES EA 4638, Ecole Doctorale "Cognition, Education, Interactions" (ED CEI 54). En co-direction : Rym Rafrafi (Université de Tunis).

- [10] Dinushi, I. (2015). Directrice de thèse **Vinay**, A., Université d'Angers. Dinushi, I. (2015). *Trajectoires migratoires et parcours d'intégration des étrangers signataires du contrat d'accueil et d'insertion (CAI)*. Université d'Angers. LPPL UPRES EA 4638, Ecole Doctorale "Cognition, Education, Interactions" (ED CEI 54).

Inscrits en 2014 :

- [11] Courtyllé, E. (2014). Directeur de thèse **Fromage**, B., *Effets organisateurs et/ou désorganiseurs des Représentations Psychiques chez les sujets en attente de transplantation rénale*. Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ». En co-direction avec le Pr A. Bonnaud (Université de Nantes) et le service de Néphro-Dialyse-Transplantation, CHU d'Angers.

- [12] Wagner, V. (2014). Profils et évolutions à 6 mois des patients d'un centre de soins ambulatoires en addictologie. Thèse dirigée par D. **Acier** (100%).

Inscrits en 2013 :

- [13] Chagneau, M. (2013). Directeur de thèse **Fromage**, B., Université d'Angers, *Mal-être et souffrance professionnels en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)* Equipe de recherche « Bien-être & Processus de subjectivation », *BePsyLab*, Ecole Doctorale UBL ELICC « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique ». En co-direction avec le Pr C. Ferrand Laboratoire de Psychologie des âges de la vie et adaptation, Université de Tours.

- *Thèses en cours en co-direction :*

2017 :

- [14] Gaboriau, R. (2017-). L'évaluation du projet Robautisme : une approche mixte. Financement par contrat doctoral du RFI Ouest Industries Créatives. Thèse dirigée par Sophie Sakka (MCF, Univ. Nantes 50%) et D. **Acier** (50%).

2015 :

- [15] Chevalier, B. (2015). Co-Directrice de thèse **Vinay, A.**, EPHE Paris Sorbonne. Chevalier, B. (2015). *Lorsque la plagiocéphalie positionnelle du nourrisson interroge les relations familiales : attachement et troubles sensorimoteurs*. Université EPHE Sorbonne. Sous la co-direction de François Jouen, Directeur d'études - Sciences de la vie et de la terre, Directeur du Laboratoire Cognitions Humaine et Artificielle (CHArt EA 4004), EPHE et du Pr A. Vinay : Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL UPRES EA 4638).
- [16] Chotard, C. (2015). La résidence alternée : quel impact sur le développement et le bien-être des enfants de 3 à 5 ans? Financement par contrat doctoral du Conseil Régional des Pays de la Loire. Thèse dirigée par Philippe Guimard (PU, Univ. Nantes, 40%), Fabien Bacro (MCF, Univ. Nantes, 40%) et Didier **Acier** (20%).
- [17] Fennira, I. (2015). Co-Directrice de thèse **Vinay, A.**, Université de Tunis. Fennira, I. (2015). *Fonctionnement psychique des patients souffrant de douleurs chroniques : dynamique pulsionnelle et limites de l'image du corps*. Université de Tunis. Sous la co-direction de Rym Rafrafi (Université de Tunis) et du Pr A. Vinay, Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL UPRES EA 4638).

- *Thèses en cours en co-encadrement :*

- [18] Laffitte, H.M.H. (2015). Université d'Angers. *Expressions et organisation des personnes adoptées d'origine étrangère en France (enfants, adolescents, adultes), depuis les années 1980*. Sous la direction de Denéchère, Y., **Veillet-Combiér, C.**, Co-encadrante, Université d'Angers.

- *Thèses d'exercice de Médecine générale en cours en co-direction :*

- [19] Bazin, E. (2017). *La question de la confiance dans la relation médecin-patient : ce que nous apprennent les patients toxicomanes suivis en médecine générale*. Université d'Angers. Sous la Direction du Pr François Garnier, Département de Médecine Générale. **Vinay, A.** (2017). Co-Directrice de thèse de Médecine générale de Emeline Bazin. Université d'Angers.
- [20] Raimbault, N. (2017). *Que pensent les enfants de 6 à 7 ans et leurs parents à propos du premier rappel vaccinal ?* Université de Nantes. Sous la Direction du Dr Catherine De Casabianca, Département de Médecine Générale, Université d'Angers. **Vinay, A.** (2017). Co-Directrice de thèse de Médecine générale de Nathan Raimbault. Université de Nantes.

Co-signature de publications ACL avec en première position le(s) doctorant(s) ou master encadré(s) sur la période 2014-2018

- Nombre de co-publications avec doctorants (ou masters) en 1^{ère} place exclusivement : [13]

Gouraud, F. (2018) : (1)

Le Goff, J. (2017) : (1)

Loose, T. (2018, 2017) : (4)

Raynault, A. (2016) : (1)

Vajou, B. (2018) : (1)

Wagner, V. (2018, 2017, 2016) : (5)

Autres éléments d'encadrement :

Co-signature d'autres publications (ACLN, CHAP, COM) avec les doctorant(s) encadré(s) et en première position pour le(s) doctorant(s) ou master encadré(s) sur la période 2014-2018.

- Nombre de co-publications ACLN, CHAP, COM avec doctorants (ou master) en 1^{ère} position : [20]

Ben Rejeb, K. (2017) : (1)

Chagneau, M. (2016) : (2)

Chouikha, S. (2018, 2017) : (3)

Dinushi, I. (2016) : (1)

Loose, T. (2017, 2016) : (3)

Reynaud, M. (2016) : (1)

Vignerot, A. (2017, 2016, 2015) : (5)

Wagner, V. (2017, 2016, 2015) : (4)

Annexe 3 – Recherches et projets de recherche en lien avec les thématiques de l'équipe *BePsyLab*

Sigle	Intitulé complet	Type de recherche et durée	Laboratoires partenaires Implication <i>BePsyLab</i>	Financements
DEVHOM	Développement et socialisation des enfants, fonctionnement des familles homoparentales	ANR Mars 2014 - Mars 2018	CAPS : Alain Ducouso-Lacaze CURAPP : Bertrand Geay LPPL : Emmanuel Gratton (responsable de l'axe qualitatif) Claudine Veuillet-Combiér (Responsable volet clinique qualitatif)	26 000 € 92 806 € 75 194 € Total : 194 000 €
ENJEU[X]	Enfance et Jeunesse	Programme de recherche transdisciplinaire : AP Dynamique Scientifique Conseil régional des Pays de Loire 2015-2019	Porteur du programme : Y. Denéchère (TEMOS CNRS UMR 6258) Directeurs adjoints : Claudine Veuillet-Combiér (<i>BePsyLab</i> , pour l'UA) Philippe Guimard (CREN, pour l'UN) Patricia Lojkine (3LAM, pour UA et Maine)	130 chercheurs impliqués (Pays de la Loire) 17 laboratoires
AXE 2 : Recherche, filiation, famille		Programme de recherche transdisciplinaire : AP Dynamique Scientifique Conseil régional des Pays de Loire 2015-2019 5 axes de recherche	Claudine Veuillet-Combiér (Responsable de l'axe 2) Emmanuel Gratton Aubeline Vinay	17 chercheurs Financement EnJeu[x]
Sous axe : « images et mutations familiales »		Programme de recherche transdisciplinaire : AP Dynamique Scientifique Conseil régional des Pays de Loire 2015-2019 5 axes de recherche (Axe 2 : 3 thématiques)	Claudine Veuillet-Combiér (Responsable de l'axe 2) Emmanuel Gratton Aubeline Vinay	Financement EnJeu[x]
Axe 5 : Enjeux de santé publique ESIREP	Ethique et Soins Invasifs en Réanimation Pédiatrique : la prise en compte de l'expression de l'enfant		Responsable : Guillaume Durand (CAPHI, EA2163) Laboratoires : CREN, ETHOS, SPHERE, CNS, LEMLM Associé : Emmanuel Gratton, équipe <i>BePsyLab</i>	

Espace de rencontre FFER	Etude du devenir des liens chez les enfants devenus adultes, bénéficiaires du dispositif Espace de rencontre entre 2000 et 2012	Fédération française des Espaces de Rencontres Mars 2018 – Décembre 2020	Coordinateur du projet : Emmanuel Gratton Claudine Combier Aubeline Vinay	Convention 1 : 6 000 € Convention 2 : 28 525 €
PEAD-JE	Placement éducatif à domicile – Jeunes enfants (0-3 ans)	Avril 2018 - Mars 2020 Association de la Sauvegarde Mayenne Sarthe Mutualité Française Conseil départemental de Maine et Loire	Porteur du projet, Commission Recherche UA : Aubeline Vinay Coordonatrice du projet, ONEP : Claudine Veuillet-Combier Emmanuel Gratton	16 080 € Commission Recherche UA 2018 En cours
Enquête PAJ-France	Parcours amoureux des jeunes en France. En partenariat avec PAJ Québec, UQAM		Responsable PAJ Québec : Martine Hébert Responsable PAJ France : Daniel Derivois (UB) Responsable UA : Claudine Combier Universités partenaires : Université Québec Montréal, Institut de psychologie, Université Paris 5 Descartes, AMU, Université Lyons, UT2J	Signature convention entre UA et UB Financement par les instituts de recherche en Santé du Canada (IRSC) UQAM
GEDI	Genre et Discriminations sexistes et homophobes	Conseil régional des Pays de la Loire Janvier 2014 – Juin 2014	Directrice : Christine Bard, Directrice SFR Confluences Directeur Adjoint : Emmanuel Gratton (Co-responsable de l'axe 5 : Mobilisations militantes)	74 chercheurs 44 chercheurs des Pays de la Loire (laboratoires des 3 universités ligériennes)
VIA	Vécu des infirmier.ère.s et des aides soignant.e.s en oncologie	Cancéropôle Grand Ouest	CHU Angers, CH Cholet, CH Saumur, Institut de Cancérologie de l'Ouest Coordinateur : Franck Rexand Galais	
CHU - Cancer			Alix Bernard	10 000 €
AI MNA & JMNA	Actions innovantes envers les Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Majeurs Non Accompagnés	Conseil Départementale du Maine et Loire	Porteur : Dr Anne Marie Binder Partenaires : <i>BePsyLab</i> : Benoît Fromage, Aubeline Vinay CHU Angers, Faculté de médecine UA, Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de la Santé	
Mineurs réfugiés	Recherche exploratoire : « Enfants réfugiés »	Centre d'hébergement d'Ivry sur Seine.	Coordonatrice du projet : Claudine Combier Davide Giannica	Financement EnJeu[x]

ETA	Formation-Recherche « Contribution de l'Epreuve des Trois Arbres à l'accompagnement d'enfants suivis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance de Vendée »	Conseil départemental de Vendée	Benoît Fromage	2 000 €
REVISITIM-xx	Réalité virtuelle et stimulation cérébrale, une approche expérientielle		Responsable : Yannick Prié (LINA) Didier Acier Laboratoires : LINA, SPHERE, LPPL	100 000 €
cMMOC@addict ?	MOOC Collaboratif @ddict ? sur les usages du numérique et les addictions	2014	Responsable : Didier Acier	20 000 €
ITN YEARS Innovative Training Networks (ITN)	Youth Empowerment And Resilient Societies		Coordinateur : Yves Denéchère Programme EnJeu[x] Aubeline Vinay	Call: H2020-MSCA-ITN-2017 En cours
SESAME3-6	Le rôle des trajectoires et des dynamiques familiales dans la sécurité affective, la santé mentale et le bien-être des enfants de 3 à 6 ans.		Porteur du projet : Fabien Bacro, CREN, UN Partenaires : <i>BePsyLab</i> , UA : Aubeline Vinay Emmanuel Gratton Université de Bordeaux, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Université Paris Ouest Nanterre la Défense Paris 10 (PARIS 10), Université de Liège, Université de Montréal	
Bien-être et Médiations végétales	Etude de l'effet des médiations végétales urbaines sur le bien-être du citoyen.	Recherche intégrée	<i>BePsyLab</i> : Benoît Fromage Institut de Recherche en Horticulture et Semences (IRHS) avec le concours de « Plante et cité ».	

Annexe 4 - Principes de fonctionnement et organisation

Règlement intérieur en cours d'élaboration

Unité de Recherche *BePsyLab*

« Bien-être & Processus de subjectivation »

L'unité *BePsyLab* (ci-après désignée l'«Unité») est une équipe émergente (EE) ayant pour tutelle l'Université d'Angers.

Elle est hébergée dans les locaux suivants :

- Université d'Angers

Maison de la Recherche Germaine Tillion, 5bis Boulevard Lavoisier 49045 Angers Cedex.

Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines, 11 Boulevard Lavoisier 49045 Angers Cedex.

- *Université de Nantes*

Faculté de Psychologie, Chemin de la Censive-du-Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3.

Un exemplaire du règlement intérieur sera affiché dans chacun de ces lieux.

Le présent règlement intérieur a été soumis à l'avis du Conseil de laboratoire réuni en avril 2018. Un avis favorable a été rendu. Il doit être en conformité avec les Règlements intérieurs des composantes qui hébergent et celui des Universités tutelles.

Le règlement intérieur entre en vigueur à la date de sa signature par l'ensemble des représentants dûment habilités des tutelles de l'Unité.

Article 1 : Champ d'application du Règlement Intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser l'application dans l'Unité :

- de son organisation générale,
- des règles de constitution et de fonctionnement des instances de l'Unité,
- des règles générales et permanentes relatives au temps de travail, à l'utilisation des locaux et du matériel,
- de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail,
- de la réglementation en matière de sécurité de l'information et des systèmes d'information,

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des personnes travaillant dans l'Unité, que ce soit de façon permanente ou temporaire.

Les personnels de l'Unité accueillis chez un partenaire de l'Unité sont également assujettis au présent règlement intérieur. Chaque personnel affecté à l'Unité reste régi, pour ce qui concerne sa situation individuelle, par les dispositions statutaires de l'organisme d'origine qui le rémunère.

NB. Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Article 2 : Création, suppression de l'Unité

La création de l'Unité est décidée par les Conseils d'Administration (CA) de l'Université d'Angers, sur proposition des Commissions de la recherche (CR), à la demande d'une équipe regroupant des personnels adhérant à un projet scientifique commun.

Cette unité doit, pour pouvoir être reconduite, recevoir à l'issue du contrat Etat-Université un avis favorable des instances nationales d'évaluation de la recherche.

La suppression de cette unité est décidée par les CA de l'Université d'Angers, sur proposition de leurs CR.

Article 3 : Missions et champs disciplinaires de l'Unité

L'Unité de recherche « *BePsyLab* » a en particulier pour mission :

- d'élaborer des projets communs de recherche et répondre aux appels d'offres en vue de la conclusion de contrats de recherche, le cas échéant en concertation et en collaboration avec d'autres laboratoires de recherche ;
- d'organiser des manifestations à caractère scientifique et des réunions de recherche ;
- d'inviter des enseignants-chercheurs, professionnels et personnalités extérieures pour intervenir dans les domaines de recherche du laboratoire ;
- de faciliter, d'encourager et valoriser les travaux de recherche des membres de l'Unité

L'Unité exerce ses missions dans les champs disciplinaires suivants : Psychologie

correspondant respectivement aux

- Sections du Conseil national des universités : 16

- Disciplines HCERES : Psychologie

Article 4 : Composition de l'Unité

L'appartenance à l'Unité est valable pour la durée du contrat État-Université. Lors du renouvellement du contrat, chaque membre titulaire doit redemander son rattachement à l'Unité.

Les membres de l'Unité s'engagent à participer effectivement aux activités de recherche du laboratoire. Ils participent à l'encadrement et aux enseignements doctoraux mis en place par son Ecole doctorale d'appartenance. Ils participent aux tâches de gestion administrative et scientifique inhérentes au bon fonctionnement de l'Unité, à leur initiative ou à la demande du directeur de l'Unité. Les publications des membres de l'Unité mentionnent leur appartenance à l'Unité et le rattachement aux tutelles sous la forme définie celles-ci (cf. annexe 2).

L'Unité comprend plusieurs catégories de membres :

4.1 Membres titulaires

Sont membres titulaires de l'Unité les personnels permanents rémunérés par une tutelle ou un partenaire de l'Unité et affectés sur un poste permanent attribué à l'Unité.

Les membres titulaires sont des enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires dont les activités de recherche sont conformes aux normes définies par le Conseil de laboratoire au regard des critères des instances nationales d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment en étant considéré comme «produisant en recherche et valorisation ».

La direction de l'Unité participe au processus de recrutement sur des postes d'enseignants-chercheurs dont l'ancrage recherche est prévu dans l'Unité, elle est donc associée à la définition des profils de poste par les Universités de tutelle et participe aux comités de sélection.

D'autres personnels peuvent demander à être membres titulaires de l'Unité. Toute demande de rattachement doit être formulée auprès de la direction de l'Unité avec copie aux Directions de la recherche des tutelles, accompagnée des éléments scientifiques permettant d'en apprécier la pertinence.

Les demandes sont présentées au Conseil de laboratoire qui émet un avis.

Les personnels non permanents sous contrat d'une durée minimale d'un an, et participant à l'activité de l'Unité, sont membres titulaires de l'Unité pour la durée de leur contrat.

Les doctorants rattachés à l'Unité en sont membres titulaires pendant la durée de leur thèse.

Les membres titulaires ne peuvent être membres titulaires d'une autre Unité de recherche à l'exception des doctorants lorsqu'ils sont sous la co-direction d'un membre d'une autre unité.

4.2 Membres associés

Sont membres associés, s'ils en font la demande, et après accord du conseil de laboratoire à la majorité absolue de ses membres présents et pour une durée déterminée, des personnes dont les activités de recherche sont en cohérence avec le projet scientifique de l'Unité. Ces personnes peuvent être :

- des enseignants-chercheurs membres titulaires d'une autre unité,
- des enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires dont l'objectif est de satisfaire les critères pour être membres titulaires,
- des enseignants sans obligation statutaire de recherche,
- des personnalités extérieures dont la qualité scientifique est reconnue.

Les travaux de recherche des membres associés peuvent figurer dans les rapports d'activité de l'Unité et les publications qui en sont issues doivent mentionner leur appartenance à l'Unité et le rattachement aux Universités de tutelle sous la forme définie par celles-ci.

Le passage de la catégorie de membre associé à celle de membre titulaire est opérée par décision du conseil de laboratoire à la majorité absolue de ses membres présents suite à la demande de l'intéressé.

4.3 Membre temporaire

L'accueil temporaire d'un invité, stagiaire ou contractuel relève de la responsabilité du Directeur de l'Unité qui sera informé des modalités de l'accueil comme de son financement. Par accueil, il faut entendre les visites, séjours de courte durée, stages, d'une durée déterminée, supérieure à 4 jours et inférieure à un an.

4.4 Perte de la qualité de membre de l'Unité :

- par cessation des activités de recherche
- par la démission expressément notifiée au directeur de l'Unité et aux Directions de la Recherche des tutelles ;
- par l'exclusion, dans l'intérêt du service ou pour manquement à la déontologie, sur demande par le conseil de laboratoire, à la majorité des deux tiers des membres présents aux Présidents des Universités de tutelle d'engagement de la procédure adaptée

Article 5 : Organisation de l'Unité

5.1 Assemblée Générale

L'Assemblée générale est composée de tous les membres titulaires de l'Unité. Les membres associés peuvent être invités mais ne prennent pas part aux votes.

L'Assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an à l'initiative du Directeur qui préside et anime les débats.

Une liste d'émargement des membres présents et des pouvoirs est établie.

Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à l'initiative du Directeur ou à la demande d'au moins la moitié des personnels titulaires de l'Unité.

Au cours de l'Assemblée générale, le Directeur présente notamment un bilan de l'activité du laboratoire et ses perspectives. L'Assemblée générale est informée et discute des orientations et des projets scientifiques de l'Unité.

Si la moitié des membres titulaires présents à l'Assemblée générale le demande, un avis sur une question peut s'exprimer par un vote. Cet avis fait l'objet d'un vote à main levée sauf si un membre demande un vote à bulletin secret. Il est acquis à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Un compte rendu de séance est adressé à chacun des membres de l'Unité.

5.2 Conseil de Laboratoire

5.2.1 Composition

Le Conseil de laboratoire est une instance de représentation du personnel.

Pour les unités de recherche dont l'effectif titulaire est inférieur ou égal à 20 personnes, l'assemblée générale, composée de l'ensemble des personnels titulaires (enseignants-chercheurs, personnel administratif, doctorants), constitue le conseil de laboratoire.

Membres de droit : Directeur et le directeur adjoint

Le directeur et le directeur adjoint sont élus par le conseil de laboratoire à la majorité.

La composition actuelle du conseil de laboratoire est annexée au présent règlement intérieur.

5.2.2 Compétence

Le conseil de laboratoire a un rôle décisionnaire. Il transmet le nom du directeur et directeur adjoint de l'unité aux Commissions de la Recherche de l'Université de tutelle avant nomination par les Présidents de ces Universités.

Le conseil de laboratoire se prononce sur l'admission de nouveaux membres, ou l'exclusion éventuelle d'un membre de l'Unité selon les modalités décrites dans l'article 4.

Le conseil de laboratoire, sur proposition du Directeur, décide :

- les programmes de recherche en cours dans l'Unité,
- la définition des thématiques et des équipes internes de recherche,

- les moyens budgétaires à demander par l'Unité et l'utilisation de ceux qui lui sont alloués,
- la politique des contrats de recherche concernant l'Unité,
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique de l'unité,
- la gestion des moyens matériels, humains et financiers,
- la politique de formation par la recherche en lien avec les écoles doctorales,
- les conséquences à tirer de l'avis formulé par les instances d'évaluation,
- le plan de formation de l'Unité
- la nomination des assistants de prévention,
- le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le programme de prévention annuel de l'unité
- la préparation d'un nouveau contrat Etat-Université, et toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

Le directeur peut, en outre, consulter le conseil de laboratoire sur toute autre question concernant l'Unité.

5.2.3 Fonctionnement

Le Conseil de laboratoire est présidé par le directeur de l'Unité ou en cas d'absence ou d'empêchement par le Directeur adjoint.

Il se réunit au moins trois fois par an. Le directeur de l'Unité peut décider de convoquer un conseil extraordinaire en cas de besoin.

Il est convoqué par le Directeur soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande du tiers au moins de ses membres.

Le Conseil de laboratoire peut valablement siéger si la moitié des membres sont présents ou représentés en début de séance. Lorsque ce quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation sous 15 jours. Lors de la seconde réunion, le quorum n'est pas exigé.

Une liste d'émargement des membres présents et représentés est établie

Un secrétaire de séance est désigné pour chaque réunion, chargé de rédiger le relevé de conclusions qui sera validé par le Directeur puis adressé à tous les membres de l'Unité.

Les relevés de conclusions sont archivés par la direction de l'Unité.

Le directeur de l'Unité arrête l'ordre du jour de chaque séance et décide de l'organisation des travaux. Il arrête le cas échéant les modalités pratiques du déroulement des séances. Il anime et dirige les débats.

Le Directeur de l'Unité peut inviter aux séances du Conseil de laboratoire toutes personnes extérieures choisies en raison de leur compétence scientifique, technique ou administrative sur l'un des points de l'ordre du jour ou des membres de l'Unité, par exemple les responsables d'équipes internes.

L'ordre du jour comporte toute question relevant de la compétence du Conseil de laboratoire inscrite à l'initiative du Directeur ou demandée par plus d'un tiers des membres de ce Conseil.

L'ordre du jour, accompagné de la convocation et des documents nécessaires aux consultations, est communiqué aux membres du Conseil au moins huit jours avant la date de la réunion.

Sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence, le Conseil de laboratoire peut émettre des avis.

Si l'un de ses membres le demande, un avis du Conseil peut s'exprimer par un vote. Celui-ci peut alors avoir lieu au scrutin secret. Il est acquis à la majorité simple des membres présents.

5.3 Direction de l'Unité

5.3.1 Directeur

Le Directeur est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet scientifique de l'Unité. Il assure la direction administrative et financière de l'Unité.

Le Directeur est garant des résultats de l'Unité :

- Il met en œuvre l'ensemble des moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés,
- Il effectue les demandes de moyens auprès des différentes tutelles de l'Unité,
- Il convoque et préside le Conseil de laboratoire,
- Il informe et consulte le Conseil de laboratoire sur toutes les questions relatives à la vie scientifique et à la gestion administrative de l'Unité.
- Il répond à toute demande de reporting effectuée par les présidences des Universités de tutelle

Le directeur est un personnel en poste membre titulaire de l'Unité. Les candidats à la direction de l'Unité doivent déposer leur candidature auprès de l'administrateur gestionnaire de l'Unité au moins huit jours avant la date de réunion du conseil de

laboratoire chargée de l'élire par un vote au scrutin secret. Il est acquis à la majorité simple des membres présents.

Il est ensuite nommé par les Présidents des Universités de tutelle pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, sur proposition du Conseil de laboratoire et après avis positif des Commissions de la Recherche de ces Universités.

5.3.2 Directeur adjoint

Le directeur adjoint est désigné parmi les membres titulaires de l'Unité pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Il est élu par le conseil de laboratoire. Il est ensuite nommé par les Présidents des Universités de tutelle pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, sur proposition du Conseil de laboratoire et après avis positif des Commissions de la Recherche de ces Universités.

Le directeur adjoint remplace le directeur quand celui-ci est indisponible sur une longue période (plus d'une semaine). Le directeur adjoint peut disposer de la délégation de signature accordée par le Président de l'Université en cas d'absence ou d'empêchement du directeur.

Article 6 : Fonctionnement de l'Unité

6.1 Organisation scientifique

Le Directeur définit et met en place la politique scientifique de l'Unité après décision du Conseil de laboratoire. Pour cela, il tient compte à la fois des thématiques de recherche développées au sein de l'Unité et de l'environnement général dans lequel s'inscrit la recherche, notamment des directives et incitations des Universités de tutelle.

La politique scientifique de l'Unité est reconsidérée périodiquement, en particulier à l'occasion du renouvellement du contrat.

Les principes généraux de la politique scientifique de l'Unité sont les suivants :

- l'approfondissement et le renouvellement des champs de recherche,
- le développement de coopérations nationales et internationales,
- la recherche de l'interdisciplinarité,
- la mise en place d'une stratégie de réponse aux appels à projets de recherche

La politique scientifique de l'Unité s'appuie :

- sur des thématiques de recherche larges rassemblant les travaux des membres titulaires de l'Unité.
- éventuellement (cas des unités pluri-équipes) sur des équipes internes travaillant sur des thématiques plus resserrées rassemblant des membres titulaires qui développent leurs recherches collectivement sous la responsabilité scientifique d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur désigné au sein de l'équipe interne.

La définition et le périmètre des thématiques et des équipes internes de recherche sont périodiquement révisés pour tenir compte de l'évolution des forces vives de l'Unité.

Les membres de l'Unité qui s'engagent dans des programmes, soit comme porteur principal, soit comme partenaire secondaire, soit sans aucun engagement financier, doivent en avertir la direction de l'Unité au moment où ces programmes commencent à prendre forme.

Les doctorants sont intégrés à la politique scientifique de l'Unité. La direction et le conseil de laboratoire proposent toutes mesures d'accompagnement des doctorants.

6.2 Budget

Les ressources de l'Unité sont constituées de :

- la dotation des Universités de tutelle ;
- les ressources obtenues dans le cadre de contrats de recherche ou des prestations;
- les dons, libéralités et legs accordés par des personnes privées, physiques ou morales.

Les dépenses de l'Unité sont celles nécessaires à la réalisation de ses missions.

En particulier, et dans la limite des ressources budgétaires, l'Unité prend en charge tout ou partie du coût :

- Du matériel nécessaire à son propre fonctionnement et à l'activité de recherche de ses membres,
- Des soutenances de thèse des doctorants,
- Des soutenances d'habilitation à diriger des recherches des membres titulaires,
- De manière équilibrée entre ses membres, des frais de déplacement occasionnés par leur activité de recherche en tenant compte des frais spécifiques de déplacement liés à la localisation de l'unité sur plusieurs sites distants.

Sur proposition du directeur de l'Unité assisté du comité de direction et après approbation du conseil de laboratoire, l'Unité alloue équitablement des participations pour le financement des manifestations scientifiques que ses membres organisent.

6.3 Mode d'allocation et gestion des ressources

Le Directeur est responsable de la gestion de l'ensemble des crédits alloués à l'Unité.

Le Directeur et le conseil de laboratoire établissent le budget consolidé de l'Unité.

Le Directeur peut effectuer un prélèvement sur les activités contractuelles permettant de développer des actions mutualisées, de soutenir des thématiques émergentes, d'aider à la

constitution d'une équipe interne, etc. Ce fonds vient alimenter le budget de l'Unité et constitue un levier essentiel de sa politique scientifique.

Le Directeur définit, en accord avec le Conseil de laboratoire, l'affectation des crédits de fonctionnement de l'Unité.

Le Directeur, et le Directeur adjoint, disposent d'une délégation de signature accordée par le Président de l'Université, pour tous les types de crédits gérés dans les différents centres financiers de l'Unité.

L'allocation de moyens aux chercheurs et enseignants-chercheurs doit permettre à ceux-ci de pouvoir mener leurs actions de recherche dans la mesure où celles-ci sont en cohérence avec la politique scientifique de l'Unité.

Tout achat d'équipement et tout recrutement de personnel doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du Directeur de l'Unité.

6.4 Relations avec la ou les Ecoles Doctorales

L'Unité fait partie de l'école doctorale suivante :

ELICC - Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique.

À ce titre, l'Unité et ses membres sont tenus de se conformer à la convention de co-accréditation, aux statuts, au règlement et à la charte de ou des écoles doctorales dont elle dépend.

Article 7 : Organisation du travail

7.1 Dispositions générales

7.1.1 Durée du travail

Le personnel est tenu au respect des horaires et de la durée du travail fixés en fonction des dispositions statutaires et réglementaires relatives à la durée hebdomadaire de travail et aux congés fixés par son employeur et en tenant compte des nécessités de service de l'Unité.

Pour les personnels BIATSS relevant de l'Université d'Angers :

Les modalités de mise en œuvre dans l'Unité prennent en compte les arrêtés portant application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans les services déconcentrés établissements relevant du Ministère de l'Education Nationale, la circulaire n° NORMFPF1202031C relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 le règlement intérieur concernant l'organisation du temps de travail des personnels BIATSS approuvé par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 3 juillet 2014.

7.1.2 Horaires

Après accord du Directeur de l'Unité et sous réserve des nécessités de service, certains personnels peuvent pratiquer un horaire décalé par rapport à la plage horaire de référence.

L'accès aux locaux en dehors de ces plages doit être expressément et nommément autorisé par le Directeur d'Unité.

7.1.3 Congés annuels et RTT

Le nombre de jours de congés annuels et le nombre de jours accordés au titre de l'aménagement du temps de travail sont fixés pour les BIATSS dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires telles que définies par l'employeur de l'agent.

S'agissant des doctorants contractuels recrutés sur le fondement du décret 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignements supérieurs ou de recherche, leurs droits à congé annuel est identique à ceux des fonctionnaires titulaires.

Pour l'université d'Angers :

Le règlement intérieur voté par l'Université d'Angers fixe le nombre de congés annuels et le nombre de jours RTT :

- 376 heures de congés pour un temps complet (du lundi au vendredi) : 328 heures + 15 heures de fractionnement + 33 heures de RTT par année universitaire (1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1) ;

- les dates de fermeture de l'établissement et/ou de ses composantes sont fixées au plus tard au mois de juin de l'année universitaire précédente.

L'octroi des congés fait nécessairement l'objet d'une demande préalable auprès du Directeur de l'Unité.

Les congés sont accordés sous réserve des nécessités du service.

En application de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 modifiée, les agents de l'Unité sont tenus d'effectuer une journée de solidarité de 7 heures accomplie selon les modalités d'accomplissement prévues par les différentes tutelles.

7.1.4 Compte épargne temps

Tout agent, titulaire ou non titulaire, employé de manière continue depuis au moins un an dans une administration de l'Etat ou un établissement public en relevant peut ouvrir un compte épargne temps. Il permet à son titulaire, chaque année, de choisir d'épargner des jours de congés non-pris pour les utiliser ultérieurement comme jours de congé, les faire indemniser ou encore les placer en épargne retraite (Retraite Additionnelle de la

Fonction Publique - RAFP).

Les dispositions relatives au Compte Epargne temps sont celles rappelées par la circulaire 2010-205 du 17/09/2010. Les documents sont accessibles dans l'Espace Numérique de Travail de l'établissement.

Pour les personnels relevant de l'Université d'Angers, le CET peut être alimenté à l'aide du formulaire spécifique disponible sur le site Internet de l'Université courant du mois de novembre et au plus tard le 31 décembre de l'année. La gestion et le suivi du CET sont confiés à la direction des ressources humaines de l'Université.

7.1.5 Absences

Toute indisponibilité consécutive à la maladie doit, sauf cas de force majeure, dûment être justifiée et signalée à son supérieur dans les 24 heures. Sous les 48 heures qui suivent un arrêt de travail, l'agent doit produire un certificat médical indiquant la durée prévisible de l'indisponibilité.

Tout accident corporel survenant dans le cadre de l'activité professionnelle doit être déclaré auprès de l'Unité dans les 48 heures.

7.1.6 Ordres de mission

Tout membre de l'Unité se déplaçant pour l'exercice de ses activités dans l'Unité doit être en possession d'un ordre de mission établi préalablement au déroulement de la mission. Ce document, qui représente l'autorisation d'absence délivrée par l'employeur, est obligatoire du point de vue administratif et juridique ; il assure la couverture de l'agent au regard de la réglementation sur les accidents de service.

Ce document est délivré par le directeur de la composante de rattachement de l'agent après avis du directeur de l'Unité.

L'agent amené à se rendre directement de son domicile sur un lieu de travail occasionnel sans passer par sa résidence administrative habituelle, est couvert en cas d'accident du travail sous réserve d'être en possession d'un ordre de mission sans frais délivré par le directeur de la composante de rattachement de l'agent.

Toute demande devra être soumise au directeur de l'Unité, dans les délais raisonnables de traitement déterminés par les services administratifs compétents, et devra présenter toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'ordre de mission et à la prise en charge éventuelle de frais de déplacement occasionnés par l'activité de recherche, par l'utilisation des documents *ad-hoc* fournis par le secrétariat de l'Unité et les services financiers et comptables des Universités de tutelle.

7.1.7 Discipline

Tout manquement aux droits et obligations des agents publics peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

Les sanctions disciplinaires sont prises en application des règles régissant chaque corps de personnels par l'autorité ou les instances compétentes.

7.1.8 Formation par la recherche

L'encadrement des stagiaires par un agent titulaire ou non de l'Unité est soumis à l'autorisation préalable du Directeur de l'Unité. Tout stage effectué en partie au laboratoire doit faire l'objet d'une convention de stage tripartite signée par le stagiaire, le directeur de l'Unité et le président de l'Université concernée, avant le début du stage.

Conformément aux articles L.612-11 et D124-8 du code de l'éducation, tout stage d'une durée supérieure à 2 mois donne lieu à une gratification qui ne peut être inférieure à 12.5% du plafond de la sécurité sociale.

Le stagiaire est placé sous la responsabilité du tuteur qui veille personnellement au bon déroulement du stage (contenu, méthodes, fonctionnement, qualité du rapport).

Les doctorants doivent signer la charte des thèses prévue par leur Ecole doctorale de rattachement.

7.2 Mouvements de personnels au sein du laboratoire

7.2.1 Arrivée et départ

Tout nouvel arrivant est accueilli par le directeur ou le directeur-adjoint qui signe le procès-verbal d'installation et le transmet à la DRH de l'Université concernée. Il remet au nouvel arrivant le règlement intérieur et lui fait signer l'attestation de prise de connaissance de ce règlement intérieur.

En présence de l'Assistant de prévention du site, il le sensibilise aux règles d'hygiène et de sécurité. Enfin, il facilite sa présentation à l'ensemble du laboratoire.

Le nouvel arrivant, titulaire ou non-titulaire, s'il le souhaite, pourra disposer d'un accès à l'Espace Numérique de Travail : il lui appartiendra d'en faire la demande auprès de son service gestionnaire qui en fera la demande à l'établissement.

7.2.2 Modalités administratives en cas de changement de laboratoire

Les enseignants chercheurs souhaitant quitter leur structure de recherche pour intégrer une nouvelle structure doivent respecter la procédure suivante :

-Etablir un dossier de demande de changement d'unité comprenant : une lettre motivant cette demande, un courrier avec l'avis du Directeur de l'Unité de départ et un courrier avec l'avis du Directeur de l'Unité d'accueil.

Ce dossier sera transmis à la Direction de la Recherche de l'Université concernée, avant passage pour avis du Conseil académique en formation restreinte.

Les personnels BIATSS souhaitant quitter leur structure de recherche pour intégrer une nouvelle structure doivent respecter la procédure suivante :

- Etablir un dossier de demande de changement d'unité comprenant : une lettre motivant cette demande

Ce dossier sera transmis à la DRH et le responsable administratif de composante pour avis et à la Direction de la Recherche de l'Université concernée pour information.

7.3 Conditions et cadre de travail

7.3.1 Accès aux locaux

En dehors des jours et heures d'ouverture, l'accès au(x) bâtiment(s) de l'Unité doit rester exceptionnel et doit être en conformité avec le règlement intérieur de la composante qui héberge.

L'accès du bâtiment, en dehors des horaires d'ouverture, est subordonné à l'autorisation préalable du directeur de l'Unité. Lors des fermetures annuelles de l'établissement, une autorisation dérogatoire d'accès devra être demandée au Directeur de la composante qui l'héberge.

Les personnes non concernées par les activités de l'Unité ne peuvent avoir accès aux locaux sans l'autorisation du Directeur en dehors des cas prévus par la réglementation relative aux droits syndicaux ou en cas d'urgence.

Toute personne quittant l'Unité (démission, mutation, départ à la retraite, fin de stage, fin de contrat...) doit libérer les locaux et restituer l'ensemble des moyens d'accès à ceux-ci (clé, badge...).

7.3.2 Travail isolé

Le travail isolé doit être exceptionnel. Aucun travail dangereux ne peut être effectué seul. Dans le cas où des travaux doivent être réalisés en dehors des horaires normaux, il est obligatoire d'être accompagné ou de disposer d'un moyen permettant d'être rapidement secouru. Tout travail isolé devra être soumis à la validation du Directeur de l'Unité, le cas échéant, il prendra les mesures nécessaires en conformité avec le règlement intérieur de la composante qui héberge.

7.3.3 Courrier

Toute correspondance adressée sur un lieu de travail doit concerner l'activité professionnelle des agents. Pour ne pas être ouverte, une enveloppe comportant du courrier confidentiel doit obligatoirement porter la mention « personnel » et/ou « confidentiel ».

Le courrier syndical dont le secret doit être garanti dans le cadre de la liberté syndicale reconnue aux fonctionnaires n'a pas à être ouvert. Il doit toutefois être clairement identifiable.

Le courrier médical ou celui des affaires sociales étant protégé par le secret professionnel, doit parvenir cacheté aux agents, aux médecins de prévention et à l'assistante de service social. Il doit toutefois être clairement identifiable.

7.3.4 Confidentialité

Les personnels de l'Unité, quel que soit leur statut, ont une obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. De même, ils sont tenus au secret professionnel en ce qui concerne les informations relatives aux personnes.

Ce principe de confidentialité continue à s'appliquer lorsque les agents ont quitté l'Unité.

7.4 Utilisation des ressources informatiques

L'utilisation des moyens informatiques est soumise aux règles explicitées dans la charte informatique accessible à l'adresse suivante :

https://www.renater.fr/IMG/pdf/charte_renater_vjanv2015.pdf qui a pour objet de préciser la responsabilité des utilisateurs dans l'usage des ressources informatiques.

L'utilisation des ressources informatiques et l'usage des services Internet ainsi que du réseau pour y accéder ne sont autorisés que dans le cadre exclusif de l'activité professionnelle des membres de l'Unité.

Les membres de l'Unité ont un accès personnel de droit aux ressources électroniques de leur établissement employeur qui ne doit en aucun cas être divulgué.

Article 8 : Santé et sécurité au travail dans l'Unité

8.1 Personnes ressources en matière de sécurité de santé et de prévention des risques

8.1.1 Mission du Directeur d'Unité

Il incombe au Directeur d'Unité de veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous son autorité et d'assurer la sauvegarde des biens de l'Unité, de même qu'il incombe à chacun de s'assurer de sa sécurité et de celle des autres.

Il veille en particulier à ce que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) soit fait et régulièrement actualisé : il met en œuvre le programme de prévention qui découle de cette évaluation. Le DUERP est soumis à l'avis du conseil de laboratoire, puis est transmis aux tutelles. Il propose, après avis du Conseil de laboratoire et du directeur de la composante, un Assistant de prévention. Les dispositions du code du travail et des règles des Universités de tutelle en matière d'hygiène et de sécurité s'appliquent à l'Unité.

8.1.2 Mission des responsables d'équipe (dans le cas d'unité pluri-équipes)

Les responsables d'équipe participent activement, pour les agents placés sous leur autorité, à l'obligation réglementaire de prévention des risques. Ils veillent à ce que chaque personne sous leur autorité soit informée et formée aux risques particuliers rencontrés à son poste de travail.

8.1.3 Rôle des Assistants de prévention

Les Assistants de prévention exercent auprès du Directeur une mission d'assistance et de conseil dans la mise en œuvre des mesures de sécurité et de prévention et une mission d'animation en matière de sécurité vis-à-vis des risques propres à l'Unité. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour toute question d'hygiène et de sécurité que peut se poser un membre du laboratoire.

L'identité des Assistants de prévention de l'Unité est indiquée sur le panneau d'affichage de l'Unité.

Les Assistants de prévention doivent fournir aux personnels, dès leur arrivée, la formation et les informations nécessaires à l'accomplissement de leur travail et au respect des consignes générales de sécurité.

Les Assistants de prévention sont nommés pour la durée du mandat du Directeur qui lui donne les moyens de son action.

8.2 Document unique d'évaluation des risques

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est l'élément nécessaire à la diminution des risques au sein de l'unité. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. L'évaluation des risques doit être renouvelée régulièrement et à minima une fois /an.

8.3 Registres de Santé et de sécurité

Par décret 2011-774 du 28 juin 2011, un registre de Santé et de Sécurité est mis à la disposition du personnel et des usagers afin de consigner toutes les observations et suggestions relatives aux préventions des risques et à l'amélioration des

conditions de travail. Ce registre est visé régulièrement par le directeur qui prend en compte les remarques et propose des solutions. Il doit être accessible à tous les personnels de l'Unité.

Un registre de signalement de danger grave et imminent, ouvert au timbre du CHSCT compétent, doit être mis à la disposition des agents : le Directeur de l'Unité doit porter à la connaissance des agents l'emplacement de ce registre dans l'établissement.

8.4 Consignes de sécurité

8.4.1 Organisation des secours

Les agents de tous les établissements doivent :

- connaître les consignes d'évacuation en cas d'urgence affichées dans les locaux, et s'y conformer,

- obligatoirement participer aux exercices d'évacuation (2 par an).

Les consignes de sécurité, indiquant les noms et coordonnées des secouristes (voir annexe), ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident, sont affichées à chaque étage des bâtiments, près des issues avec les consignes de conduite à tenir en cas d'alarme ou d'incendie. Il convient au personnel de prendre connaissance de ces affichages.

Certains équipements (de mécanique et de manutention, de matériel de laboratoire tel que autoclave...) en particulier, ne peuvent être utilisés que par des agents habilités ayant bénéficié d'une formation spécifique. Les interventions sur les installations électriques nécessitent une habilitation délivrée par le Directeur de la composante qui l'héberge.

8.4.2 Accueil de personnes extérieures

- Stagiaires et visiteurs

L'accueil de stagiaires et de visiteurs doit être organisé et encadré par le Directeur de l'Unité ou l'AP de l'Unité.

- Entreprises extérieures

Lors de l'intervention d'entreprises extérieures dans l'Unité, une visite de prévention et, s'il y a lieu, un plan de prévention doit être réalisé.

8.5 Règles d'Hygiène et de Sécurité

Pour toutes les questions concernant les règles d'hygiène et sécurité, il convient de se rapprocher soit de l'Assistant de Prévention de l'Unité, soit des conseillers prévention de la composante ou de l'établissement. Il convient aussi de se rendre sur l'Espace Numérique de Travail de l'établissement pour toute documentation.

8.5.1 Principe général

La prévention des risques d'accident du travail et des maladies professionnelles requiert de chaque personne travaillant dans l'unité le strict respect des prescriptions applicables en matière d'hygiène et sécurité.

Ces prescriptions font l'objet :

- des dispositions ci-après du règlement intérieur, de notes circulaires à caractère général et permanent et de prescriptions spécifiques d'une activité déterminée,
- des consignes particulières à une catégorie de personnel, à un bâtiment, un local, une installation, un matériel, qui font l'objet d'un affichage,
- des consignes orales de sécurité données par le personnel d'encadrement pour l'exécution du travail.

Le non-respect des prescriptions et consignes peut constituer une faute susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

8.5.2 Information et formation du personnel relatives aux risques

D'une manière générale, chaque personne est instruite par son supérieur hiérarchique des risques auxquels elle est exposée, des mesures de prévention qu'elle doit prendre et des consignes de sécurité à respecter.

L'Assistant de prévention (AP) assiste et conseille le directeur, il informe et sensibilise les personnels travaillant dans l'unité pour la mise en œuvre des consignes d'hygiène et sécurité.

L'Assistant de prévention doit fournir aux personnels de tous statuts (titulaires, CDD, doctorants etc.), dès leur arrivée, la formation et les informations nécessaires à l'accomplissement de leur travail et au respect des consignes générales de sécurité.

Les dispositions à prendre en cas d'accident et d'incendie font l'objet d'un document spécifique et sont affichées à chaque étage du bâtiment.

Le registre d'hygiène et de sécurité dans lequel les personnels peuvent consigner leurs observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail est disponible au secrétariat.

Conformément aux dispositions réglementaires, il est assuré une formation à la sécurité comportant des stages d'habilitation, de formation et de sensibilisation.

8.5.3 Prévention contre les risques classiques

8.5.3.1 Dispositions générales

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles nécessite le strict suivi par le personnel des consignes visant à l'observation des prescriptions légales et réglementaires relatives à cette prévention et à la sécurité des salariés.

Il est rappelé en particulier :

- que l'enlèvement ou la neutralisation d'un dispositif de protection des machines ou équipements constitue une faute,
- que toute intervention (réparation, entretien, etc.) sur une installation (infrastructure, électricité...) et sur une machine, soit par un agent travaillant sur celle-ci, soit par une personne spécialisée, est soumise aux consignes données à cet effet,
- que le stockage des produits chimiques neufs ou usés est interdit dans les parties communes, près des issues des laboratoires et devant les extincteurs,
- que l'évacuation de produits chimiques ou biologiques dans les circuits [d'eau de mer ou] d'eau douce est strictement interdit,
- que le stockage des solvants inflammables est limité à un litre de chaque solvant dans les laboratoires,
- que les produits toxiques doivent être conservés sous clé.

8.5.3.2 Consignes de protection contre les risques d'incendie

Les interdictions liées aux risques d'incendie sont définies par affichage dans les locaux où l'interdiction s'applique.

Les extincteurs (eau, poudre, CO₂) sont répartis dans toute l'unité, accrochés aux murs et signalés.

8.5.3.3 Travaux réglementés - Hygiène générale

Les prescriptions réglementaires en matière d'hygiène générale doivent être observées dans l'unité (propreté et aménagement des locaux et des installations sanitaires).

Il est interdit d'introduire des animaux domestiques dans les locaux.

Il est interdit aux personnels de fumer sur les lieux de travail.

8.5.3.4 Droits et obligations en matière de prévention et de déclaration des accidents du travail

Danger grave et imminent :

Conformément à la réglementation en vigueur, tout agent qui a un motif raisonnable de penser qu'une situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, le signale immédiatement à son supérieur hiérarchique.

Ce dernier ne peut demander à l'agent de reprendre son travail si ce danger persiste.

Cette déclaration sera consignée par écrit sur un registre spécial et destinée à servir de document de référence pour l'étude des mesures à prendre par la direction.

Accident du travail :

Tout agent victime d'un accident du travail doit, dans les 24 heures, le signaler ou le faire signaler à la direction de l'unité afin de permettre à cette dernière de procéder, dans les 48 heures de l'accident ou de la connaissance de l'accident, à la déclaration légale auprès de l'employeur de la victime de l'accident.

Une analyse permettant de définir les causes de l'accident devra être menée par les AP en lien avec les conseillers prévention des tutelles.

8.6 Organisation de la prévention au sein de l'Unité

8.6.1 Suivi médical des agents

Les agents bénéficient d'un suivi médical dont la périodicité est définie par le médecin de prévention (tous les 5 ans minimum ou surveillance médicale particulière en fonction de l'exposition à des risques déterminés et/ou de l'état de santé de l'agent).

Le Directeur doit veiller à ce que chaque agent de son Unité se présente aux convocations du service de médecine de prévention.

8.6.2 Formation à la sécurité

Le Directeur de l'Unité doit s'assurer que les agents placés sous son autorité, notamment les nouveaux entrants, ont bien reçu une formation à la sécurité et, le cas échéant, une formation spécifique adaptée à leur poste de travail. Il doit en garantir la traçabilité.

L'accueil des nouveaux entrants est organisé par la visite de l'Unité et la mise à disposition de l'organigramme et du règlement intérieur.

Les formations à la sécurité devront être intégrées au plan de formation de l'Unité.

Article 9 : Diffusion des résultats scientifiques de l'Unité

9.1 Déontologie

Tout membre titulaire, temporaire, associé et doctorant s'engage à respecter, dans le cadre de ses activités d'enseignement et/ou de recherche, le droit d'auteur et la propriété intellectuelle (reproductions, travail scientifique).

9.2 Confidentialité

Chacun est tenu de respecter la confidentialité des travaux qui lui sont confiés ainsi que ceux des autres membres de l'Unité.

Les règles de bonne conduite quant au respect de la confidentialité de tout résultat (invention brevetable, savoir-faire, logiciel, base de données, ...) ou informations confidentielles s'appliquent à tous les personnels de l'unité, y compris les doctorants et les personnes accueillis en stage de formation.

Ces personnels ont obligation d'informer leur employeur de tout projet de protection de résultats et le directeur de l'Unité.

9.3 Publications

Les publications des membres titulaires de l'Unité doivent faire apparaître l'appartenance à l'Unité et le rattachement aux Universités de tutelle sous la forme définie par celles-ci.

Les publications (articles, revues, thèses...) dont tout ou partie du travail a été effectuée au sein de l'Unité doivent être obligatoirement saisies dans les archives ouvertes des Universités de tutelle.

Avant toute publication, la question de la protection des résultats doit être posée car la divulgation de résultats brevetables peut empêcher le dépôt d'une demande de brevet.

Lorsque les résultats peuvent conduire à une valorisation commerciale, leur présentation (par écrit ou oral) à des tiers, notamment à des sociétés privées, doit être précédée de la signature d'un accord de confidentialité.

Après publication, sauf protection préalable, les savoirs appartiennent au domaine public, le savoir-faire restant propriété de l'unité et de ses tutelles. Ces derniers ne peuvent être transmis sans conventions et contreparties financières.

Tout partenariat fait l'objet d'un contrat (contrat général de coopération, contrat de recherche, d'étude, ou de prestation, accord de transfert de matériel ...). Il doit préciser les règles de confidentialité applicables ainsi que le régime de propriété et d'exploitation des résultats (inventions, logiciels, savoir-faire ...). Le non-respect de ces dispositions engage la responsabilité de l'auteur du manquement.

Toutes les informations n'appartenant pas au domaine public communiquées par un tiers (autre établissement public de recherche ou partenaire privé) à quelque titre que ce soit doivent être considérées comme confidentielles. Par « informations », on entend toute information scientifique, technique, industrielle ou commerciale non accessible au public (plans, dessins, mémoires, notes, lettres, communications verbales, graphiques, supports magnétiques ou autres), protégée ou protégeable ou non par un droit de propriété intellectuelle.

Ces informations ne peuvent être utilisées que dans le cadre strict du projet avec ce tiers et conformément au but poursuivi par le projet. Sauf accord préalable et écrit dudit tiers, le personnel engagé dans le projet (chercheurs, étudiants,

personnels techniques et ingénieurs) s'engage à ne divulguer ce type d'informations qu'aux collaborateurs officiellement impliqués dans le projet.

9.4 Cahiers de laboratoire

Garant de la traçabilité de l'élaboration et évolution des connaissances et/ou des expériences, le cahier de laboratoire est un élément de preuve lors d'un dépôt de brevet, ou en cas de litige, pour la désignation du premier inventeur. Il est donc un élément juridique clé d'une politique de valorisation et de protection de la recherche.

Aussi est-il impératif d'utiliser les cahiers de laboratoire sur lesquels toute idée nouvelle doit être notée par l'inventeur, avec les objectifs, les personnes participant à la réflexion et les étapes de la mise en place de cette invention. Les premières expérimentations à réaliser pour déposer un brevet doivent y être également écrites. Cette feuille du cahier doit être signée par l'auteur et les personnes autres ayant participé à cette découverte.

Sur le plan contractuel, un cahier bien utilisé permet de savoir effectivement comment répartir les droits en fonction de ce qui aura été fait par chacune des parties, lors de la valorisation des résultats.

Le cahier est de préférence nominatif mais la souplesse est de mise ; il peut être utilisé : par personne, par projet, par appareil (gros équipement et prototype, avec un responsable), par contrat (notamment pour les contrats avec des clauses de confidentialité fortes, ex : contrat de partenariat avec des industriels, apposer la mention « confidentielle » sur le cahier de laboratoire).

Enfin, son utilisation permet d'éviter les déperditions de connaissances dues aux feuilles volantes et au départ des collaborateurs.

Pour une reconnaissance de la validité d'un cahier lors d'un dépôt de brevet ou d'une procédure d'interférence, plusieurs impératifs doivent être respectés :

- le nom du propriétaire du cahier doit être précisé,
- le cahier doit être daté et signé obligatoirement chaque jour par son utilisateur,
- le cahier doit également être daté et signé par un tiers qui pourra, en cas de litige, attester qu'il a lu et compris le contenu,
- le cahier doit permettre de ne rien perdre « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on a dit et prouver ce que l'on a fait »,
- il doit être écrit à l'encre indélébile,
- les ratures, sauts de pages et suppressions de pages doivent être évitées,
- un répertoire des cahiers doit être établi dans chaque l'unité, contenant le numéro du cahier et le nom de l'utilisateur,
- dans le cas de résultats volumineux nécessitant un stockage hors du cahier, ces derniers doivent être identifiés et conservés dans un dossier de références, l'emplacement des enregistrements devant être indiqué dans le cahier,
- l'auteur doit respecter autant que possible les recommandations et conseils contenus dans chaque cahier.

Les cahiers de laboratoire sont la propriété des établissements de rattachement de l'Unité.

Ils sont soumis aux règles de confidentialité s'appliquant aux projets dont sont issus les résultats qui y sont retranscrits.

A la fin d'un travail ou d'une étude et a fortiori à la fin d'une thèse, une copie personnelle du cahier peut être réalisée pour l'auteur du cahier mais les originaux doivent impérativement être remis au directeur de l'unité.

Les personnes employées par des entreprises et accueillies dans le l'Unité (sous couvert de la signature d'une convention d'accueil entre l'Université et l'entreprise ou de tout contrat faisant office de convention d'accueil) doivent remplir un cahier spécifique pour le contrat ou le projet visé par la convention d'accueil appartenant à leur employeur. Une copie de ce cahier pourra être conservée par le directeur de l'unité au terme du projet ou du contrat.

Article 10. Communication de l'Unité

10.1 Sites Web et outils de communication

La création de sites Internet, de blogs et autres diffusions sur Internet ainsi que la création d'outils de communication sur autres supports (papier, diffusion de document au format PDF, etc.) concernant les travaux de recherche menés au sein de l'Unité doit faire l'objet d'une autorisation du Directeur de l'Unité ainsi que des représentants des tutelles de l'Unité.

La diffusion d'informations sur les travaux de l'Unité est autorisée seulement sur le site

Internet officiel de l'Unité et sur le support papier officiel de l'Unité après accord du Directeur de l'Unité et, le cas échéant, dans le respect des dispositions contractuelles des conventions dans le cadre desquelles ces publications sont réalisées.

Le Directeur de l'Unité est responsable de l'information délivrée par le serveur de son Unité.

10.2 Chartes graphiques

Toute diffusion d'informations sur support soit papier, soit informatique, soit page web émanant de l'Unité doit respecter la charte graphique des Universités de tutelle.

Le logo de l'Unité doit être apposé sur tout document relatif aux activités de recherche et de valorisation impliquant un ou plusieurs membres de l'Unité.

Article 11 : Procédure d'approbation et de révision du règlement intérieur

Le règlement intérieur est soumis pour signature par le Directeur d'Unité aux tutelles d'appartenances, après avis du Conseil de laboratoire.

Des modifications ou adjonctions à ce règlement pourront être proposées par le Directeur ou le Conseil de laboratoire après inscription à l'ordre du jour. Leur adoption doit être approuvée par vote par la majorité des membres du Conseil. Toute proposition de modification rejetée par le Conseil de laboratoire ne pourra être soumise à nouvelle discussion avant un délai de six mois.

Chaque membre de l'unité doit avoir connaissance du règlement intérieur de l'unité, et signer un registre établi à cet effet par le directeur de l'unité. Copies du règlement intérieur et du registre signé par les membres de l'unité, doivent être envoyées aux directions de la recherche des Universités de tutelle.

Le règlement intérieur peut être modifié à l'initiative du Directeur de l'Unité ou à la demande de la tutelle suite à une évolution réglementaire substantielle et dans le respect des consultations requises au niveau réglementaire.

Toute modification sera soumise à l'avis du Conseil de laboratoire et devra faire l'objet le cas échéant d'un avenant ou d'un nouveau règlement intérieur.

Article 12 : Affichage et diffusion du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est affiché dans les locaux de l'Unité. Il est aussi transmis à tous les personnels et usagers du laboratoire, ainsi qu'aux nouveaux entrants.

Annexes :

Annexe 1 : Règlement intérieur concernant l'organisation du temps de travail des personnels BIATSS

Annexe 2 : Nomenclature des signatures des publications

Annexe 3 : Délégations de signature des Présidents vers le Directeur d'Unité et éventuellement le Directeur-Adjoint

Annexe 4 : Organigramme de l'unité

Annexe 5 : Plan des locaux occupés par l'unité

Annexe 6 : Composition du Conseil de laboratoire

SIGNATURES



Annexe 5 – Coordination formation-recherche, adossement de la formation à la recherche

Coordination formation-recherche, adossement de la formation à la recherche. Les parcours de Master de la Mention « Psychologie » (première et deuxième année) sont adossés à l'équipe de recherche en émergence *BePsyLab*. Ils sont gérés par les membres titulaires de l'équipe.

- Master 1 « Psychologie » (Université d'Angers ; responsable : Aubeline **Vinay**)
- Psychologie clinique et psychopathologie intégrative (PCPI) (Université de Nantes ; Responsable : Didier **Acier**) ;
- Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Développement, Interactions, Dysfonctionnements (PEADID) (Université de Nantes ; Responsables : Fabien Bacro, Cécile **Kindelberger**, Philippe Guimard) ;
- Parcours Psychopathologie, Psychologie clinique du lien social et familial (2PCLSF) (Université d'Angers ; Responsable : Claudine **Combier**, co-responsable : Aubeline **Vinay**) ;
- Parcours Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques (PTP2C) (Université d'Angers ; Responsable : Aubeline **Vinay**, co-responsable : Claudine **Combier**).

Il en est de même pour :

- Licence Professionnelle « Accompagnement de publics spécifiques » (Angers et déploiement sur site délocalisé à Fort-de-France). Responsable : Franck **Rexand-Galais**.
- DU « Accompagnement à la Parentalité » ; Responsable : Emmanuel **Gratton**.
- DU « Adoption, Attachement et Pratiques professionnelles » ; Responsable : Aubeline **Vinay**.

Pour cela, la politique de recrutement doit favoriser les profils susceptibles de renforcer les compétences sur les thématiques de recherche que l'Équipe *BePsyLab* met en avant et pour lesquelles elle est reconnue.

Etablissement porteur : Université d'Angers

Ecole doctorale de rattachement : Ecole Doctorale de l'UBL ELICC- Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique.

5 Affaires générales et statutaires

5.1 ELECTION DES MEMBRES DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS :

- COLLEGE 1 :1 PROFESSEUR DES UNIVERSITES OU PERSONNEL ASSIMILE
- COLLEGE 4 :6 USAGERS TITULAIRES, 6 USAGERS SUPPLEANTS



5. Affaires générales et statutaires

5.1. ELECTION DES MEMBRES DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le conseil académique constitué en sections disciplinaires (cf. article R. 712-9).

Chaque établissement comprend deux sections disciplinaires : l'une compétente à l'égard des enseignants, l'autre compétente à l'égard des usagers.

Les membres des sections disciplinaires sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.

Chacun des collèges est composé à parité d'hommes et de femmes. A cet effet, la moitié des sièges au sein de chaque collège est à pourvoir par des femmes, l'autre moitié par des hommes.

L'élection des membres au sein de chaque collège a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ou, lorsqu'un seul siège est à pourvoir, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote est secret.

L'élection de chacun des membres est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative au second tour. En cas d'égalité des voix, le membre le plus âgé est désigné.

Les membres élus au titre des usagers prennent rang, par sexe, en fonction des voix obtenues par chacun d'eux. Les trois membres titulaires de chaque sexe sont ceux qui ont obtenu le plus de voix. En cas d'égalité des suffrages, le membre le plus âgé est désigné. Les autres membres prennent rang en tant que suppléants dans les mêmes conditions.

La section compétente à l'égard des usagers (cf. article R. 712-14) comprend 12 membres, répartis en quatre collèges :

- 1) Professeurs des universités ou personnels assimilés (**1 siège à pourvoir par un homme**)
- 2) Maîtres de conférences ou personnels assimilés
- 3) Représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement
- 4) Etudiants (**6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants à pourvoir, 6 hommes et 6 femmes**)

Suite au renouvellement du collège des usagers au sein de la CFVU et de la CR, il doit être procédé à l'élection des membres du collège des usagers de la section disciplinaire des usagers.

Suite à la démission d'un membre, professeur des universités, du collège des Professeurs des universités ou personnels assimilés, il doit être procédé à l'élection de son remplaçant (1 homme)

Candidatent :

-

